

ENQUÊTE

100F

VENDREDI 30
 MAI 2014
 NUMÉRO 888

www.enqueteplus.com

PLUS D'UN MOIS APRÈS SON RETOUR À DAKAR

Pourquoi Wade ZAPPE Karim

► Stratégie ou malaise ?



PS - AÏSSATA TALL SALL "ÉCARTÉE"
DE LA COURSE

P4

Un deal pour
sauver les meubles ?



ENTRETIEN LAMINE NDIAYE

"Nos musiciens et
comédiens manquent
de créativité"

P7



FOOT - EX-ATTAQUANT DU JARAAF

Baye Touré, imam
adjoint à la mosquée
de Liberté 1

P16



P3

PRESSION SUR MACKY

Wade prône une guerre médiatique sans merci

Abdoulaye Wade se livre à une guerre sans merci contre le régime actuel. Dernier acte en date, l'invite faite mardi dernier à ses ouailles à aller à l'assaut des ondes médiatiques pour vilipender l'actuel régime. Lors d'une rencontre tenue à son domicile de Fann Résidence, Abdoulaye Wade a rassemblé une trentaine de personnes parmi lesquelles Diouf Normal, Ibra Ndiaye, Cheikh Sow, Baol baol, Mme Ndiaye etc. Ces personnes ont toutes fondé leur notoriété à travers des interventions en faveur de Wade lors d'émissions médiatiques interactives "Wax sà xalaat". En présence de ses lieutenants Pape Samba Mboup, Alioune Diop, Baye Moussa Bâ, l'audience qui s'est déroulée de 18h30 à 19h30 a permis au président Wade de sensibiliser ses hôtes sur l'importance de la bataille médiatique. Appréciant le travail fait par ces derniers, Wade leur demandera de redoubler d'efforts pour raviver la bataille médiatique. Et de mettre la pression sur le régime.

Pour renforcer son propos, l'ancien président est allé tirer son inspiration d'un téléphone mobile. Lorsqu'un téléphone portable, dit-il, est déplacé d'un lieu à un autre, il est facile de verser dans l'intox en faisant croire aux gens qu'il a été volé. Et l'on se rend compte plus tard que le portable en question avait simplement été déplacé. L'information véhiculant le vol sera retenue par une bonne partie de la masse, selon Wade. Pour mener à bien cette bataille média-



tique, les hôtes de Wade lui ont demandé de renforcer les capacités de la radio SOPI FM 99.6 créée par Wade et qui n'émet pas au-delà de Diamniadio. La difficile situation des travailleurs de ladite radio a également été soulevée par les militants. Séance tenante, le pape du Sopi qui dit n'avoir pas été mis au courant de cette situation, a instruit Pape Samba Mboup de mettre un véhicule à la disposition du personnel de la radio. Toutefois, les défenseurs de l'ancien président de la République sur les tranches "Wax sà xalaat" de la bande Fm sont unanimes à reconnaître que leur idole est fatiguée. "Wade a l'air trop fatigué. Il est vieux, il est temps qu'il prenne sa retraite", confient des sources qui ont pris part à la rencontre. ■

UCAD : Mort "présupposée" d'un étudiant suite aux violences

Suite à une information publiée sur les sites internet et qui attestait de la mort d'un étudiant à l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), conséquence des événements de 22 mai dernier, le Centre des œuvres universitaires de Dakar (COUD) a tenu à démentir ces "fausses informations". Ainsi, d'après le COUD, le mort, c'est en fait le père du directeur des restaurants. Gravement malade et venu suivre des traitements à l'hôpital Principal, celui-ci avait élu domicile dans l'appartement de son fils au Pavillon A, précise la source. Et malheureusement, il rendit l'âme dans ledit appartement, juste au lendemain des incidents. Et c'est là l'origine de la confusion, de l'avis des services dirigés par Abdoulaye Diouf Sarr.

Macky à Accra où la CEDEAO se penche sur la situation au Mali et au Nigeria



Le Président Macky Sall va se rendre à Accra, ce vendredi 30 mai 2014, renseigne un communiqué de la Présidence. Le locataire du palais de l'avenue Senghor fait le déplacement de la capitale ghanéenne pour prendre part au Sommet extraordinaire des chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Lequel sommet va être "consacré à la situation au Mali et au Nigeria", précise la même source qui ajoute que le Président Sall regagnera Dakar le même jour.

Mimi engage aujourd'hui les mesures d'amélioration du Doing Business...

Un chantier important du gouvernement est l'amélioration notable de la place du Sénégal dans le Doing Business. C'est dans ce cadre que le Premier ministre Aminata Touré préside, aujourd'hui à 16 heures, à l'hôtel Terrou-Bi, la cérémonie officielle de lancement de la communication sur les mesures à mettre en œuvre et qui permettront d'améliorer le classement du Sénégal dans le Doing Business. Il s'agira certainement de répertorier et mettre en exergue tous les éléments favorables à un bon environnement des affaires au Sénégal déjà acquis, mais occultés.

...et clame que "force restera à la loi" concernant la crise universitaire

Mimi Touré a profité d'une rencontre avec ses militants, à son QG de Grand-Yoff, pour se prononcer sur la crise universitaire. "On ne peut accepter la violence à l'université pour quelque raison que ce soit", a-t-elle fait savoir.



"À ce moment-là, force restera à la loi", prévient le chef du gouvernement qui invite les étudiants à "cultiver un comportement citoyen". Selon elle, "quand on a le Bac, on est un citoyen privilégié par rapport au reste de la population". Aussi, martèle-t-elle à l'endroit des étudiants : "Je les appelle à pacifier l'atmosphère, à revenir à la table de discussion."

Quand "Y en a marre" se fait avocat des étudiants...

Le mouvement "Y en a marre" va se prononcer sur la crise qui secoue l'université sénégalaise, aujourd'hui. Fadel Barro et Cie vont faire face à la presse à partir de 10h à leur quartier général des Parcelles Assainies (Unité 16). Ce sera pour disséquer les revendications des étudiants : le Master pour tous, l'orientation des nouveaux bacheliers non orientés, le respect des franchises universitaires.

Les députés convoqués en séance plénière mardi 3 juin 2014

Les députés vont rejoindre l'hémicycle mardi prochain 3 juin, en séance plénière. Les parlementaires vont se pencher sur un pro-



jet défendu par le Ministère de la Fonction publique, du Travail, du Dialogue social et des Organisations professionnelles. Il s'agit du projet de loi n°13/2014 abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n°83-03 du 28 janvier 1983 portant statut spécial du personnel du Chiffre. Puis, dans l'après-midi, ce sera au tour du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de défendre deux projets de loi. D'abord le n°08/2014 autorisant le président de la République à ratifier le Traité sur le commerce des armes, signé à New York, le 03 juin 2013 ; ensuite le projet de loi n°09/2014 autorisant le président de la République à ratifier la Convention multilatérale de Sécurité sociale, adoptée le 23 février 2006 à Dakar, lors de la Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES).

Taxawu Dakar se fissure à Fass-Gueule Tapée-Colobane

La coalition Taxawu Dakar se fissure à Fass-Gueule Tapée-Colobane où elle se composait du PS, AFP, LD, AJ Authentique, PIT, FEDESS, Rewmi, UCS et des mouvements citoyens. Selon un communiqué parvenu à Enquête, "à la base de cette implosion, la boulimie, l'arrogance, la suffisance, les prétentions démesurées de certains membres de la coalition". Ce qui n'a pas favorisé "l'impératif de constituer une équipe inclusive, cohérente, qui puisse, face à la multitude de listes concurrentes, espérer gagner", ajoute la source. Ainsi, "Yoonu Askan wi, And Jëf Authentique, le FEDESS" créent le "Front de sauvegarde des intérêts de Fass (FSIF)" et se démarque de la coalition Taxawu Dakar, qu'ils demandent à leurs militants de sanctionner le 29 juin.

Nuit du cousinage, dimanche à Sorano

Pour magnifier le cousinage, un des socles de l'entente interethnique au Sénégal, dans le cadre de l'instauration de la culture de la paix et de la sauvegarde de notre patrimoine ancestral, Dieynaba Guissé et son Groupe Maabal organisent une nuit du cousinage "Salsalbe-Maabube et Pulaar-Seereer". Selon l'organisatrice, "cette initiative permet de consolider les liens ancestraux entre des frères de sang et de faire passer des messages de paix et d'unité nationale". Elle aura lieu le 2 juin 2014 au Théâtre national Daniel Sorano à 21 heures.

11,5 millions de francs Cfa injectés dans la réfection de 4 salles de cinéma

Le cinéma en salle revit. Le ministre de la Culture et du Patrimoine, Abdoul Aziz Mbaye (photo), a déclaré mercredi à Dakar, que 11,5 millions de francs Cfa ont été débloqués pour la réhabilitation de quatre salles de cinéma dans la région de Dakar, assurant que d'autres efforts sont en vue pour les aider à acquérir des technologies avancées. Les salles en question sont les cinémas Awa (Pikine), Christa (Grand-Yoff), Bada-Ciné (Gueule-Tapée) et Médina (Tilène). "C'était un effort que l'on a fait pour permettre que les salles revivent. Ce qui va suivre, c'est qu'il faut aider les salles de cinéma à acquérir de nouvelles technolo-



gies. Mais ce sera dans le cadre d'un partenariat public-privé", a indiqué M. Mbaye. Il s'exprimait au cinéma Awa de Pikine en compagnie de l'homme d'affaires et producteur de cinéma d'origine indienne Sandeep Marwah et sa délégation, en visite de travail au Sénégal.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur général, Directeur de publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la Rédaction :
Momar Dieng
Rédacteur en chef :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef délégué :
Gaston Coly

Rédaction :
Sophiane Bengeloun, Matel Bocoum,
Biguè Bob, Adama Coly, Antoine De
Padou, Samba Diamanka, Seydina Bilal
Diallo, Georges Diatta, Viviane Diatta,
Aida Diène, Khady Faye, Daouda
Gbaya, Mariétou Kane, Assane Mbaye,
Aliou Ngamby Ndiaye, Amadou Ndiaye,
Makhfouse Ngom, Fatou Sy,
Babacar Willane
Correcteurs :
Boubacar Ndiaye, Mansour Kane

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom, Joe Waly Diam

Service commercial :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 - 778341190 -
774609428 - 774609459 -
774609105 - 774609475 - 774509154
Impression : **Graphic Solutions**

ME WADE À DAKAR DEPUIS UN MOIS SANS VOIR KARIM WADE À REBEUSS

Une équation à plusieurs inconnues...

S'il y a un fait qui marque depuis que Me Wade est à Dakar, c'est le fait qu'il n'ait pas rendu visite à son fils Karim Wade, après 35 jours de présence dans le pays. Qu'est-ce qui explique ce comportement ? S'agit-il d'un calcul politique d'un homme perçu comme un "renard" ou le fruit d'un malaise ?



Qui aurait pu imaginer que le Président Wade dont la relation affective le liant à son fils est connue pour être puissante, pouvait autant garder son mal en patience ? Depuis trente-cinq jours qu'il se trouve à Dakar, après sa remarquable descente dans la capitale le vendredi 25 avril dernier, avec la déferlante populaire, l'ex-Président Wade a eu le temps de rendre visite à plusieurs familles maraboutiques, au chef de l'Eglise catholique le Cardinal

Théodore Adrien Sarr, à Me Ousmane Ngom pour lui présenter ses condoléances, mais n'est toujours pas allé voir son fils Karim Wade, dans les liens de la prévention depuis le 17 avril 2012 après son inculpation par le juge de la Commission d'instruction de la Haute cour de justice (CREI), pour enrichissement illicite. Le montant initial qui était de 694 milliards de francs Cfa est du reste passé à 117 milliards de francs Cfa après la seconde mise en demeure largement

commentée par Me Wade dans ses sorties. Mais si le prédécesseur du Président Macky Sall ne rate jamais l'occasion de tourner en dérision les accusations portées contre son fils, il ne s'empresse pas de lui rendre visite. Pourtant, secret de Polichinelle, l'une des raisons de la venue de Me Wade à Dakar est naturellement l'affaire de son fils, Karim Wade. La publicité faite sur son fils serait-elle à l'origine de cette attitude ? A-t-il peur d'être critiqué et de voir ce déplacement interprété comme révélateur du seul intérêt qu'il accorderait à son fils, alors que d'autres qu'ils n'auraient pas rendu visite sont dans le même cas ? Si cette interprétation a prévalu au départ, elle ne tient plus la route à partir du moment où Me Wade s'est rendu au Camp Pénal, pour "tater le pouls" d'Aïda Ndongue, une semaine après avoir débarqué à Dakar.

Malaise ou calcul ?

Cette visite ren-

due à Aïda Ndongue avait été interprétée comme une façon de baliser le chemin avant celle prévue avec Karim Wade. Presque un mois s'est écoulé après l'accolade entre "Wade et la gardienne des coffres" du Pds sans que cela ne soit suivi d'une visite à Karim Wade. Certains de nos interlocuteurs au niveau du Pds pensent que Me Wade a une stratégie qui n'intègre pas une visite à Karim Wade. "Il n'a pas besoin de se rendre à Rebeuss pour tracer, au contraire...", renseigne une source sous le couvert de l'anonymat. Une source judiciaire indique pourtant qu'en tant qu'ancien Président, Me Wade peut être gêné par les procédures administratives qu'on exige de lui avant toute visite. "Cela le rabaisserait." Mais, cet argument ne résiste pas devant le fait que le Président Wade s'est déjà soumis aux exigences de l'administration pénitentiaire dans le cas Aïda Ndongue. Or, jusqu'avant hier en tout cas, aucune procédure dans ce sens n'a été introduite. Quel argument bien sérieux pour donc empêcher Me Wade de se rendre chez son fils ?

Certains de nos interlocuteurs ne manquent d'ailleurs pas d'y voir le signe d'un malaise entre le père et le fils. Ils pointent le fait que le Président Wade a fait le tour du continent pour un lobbying en faveur de son fils, mais une fois à Dakar, il ne s'empresse pas de lui parler. Karim Wade aurait-il caché des opérations que son père a fini par découvrir depuis le temps qu'il est à Dakar ? A-t-on mis à sa disposi-

tion des informations pouvant incriminer son fils ? En veut-il à son fils Karim Wade ? Luxembourg et Singapour ont-elles révélé plus de secrets que prévus ? Autant de questions que se posent certains de nos interlocuteurs mais balayées d'un revers de main par un proche de Wade, qui indique que "Me Wade n'a peut-être pas besoin de le voir. Peut-être qu'ils se parlent tous les soirs par un canal qu'ils maîtrisent tous les deux", indique-t-il avec une pointe d'ironie...

Viviane, seule membre de la famille à avoir rendu visite à Karim Wade

Le 9 mai dernier, Viviane Wade a introduit une demande de visite auprès des services du Ministère de la Justice, qui lui a été accordée sans problème. Elle est à ce jour le seul membre de la famille, du reste nucléaire des Wade, à avoir foulé le sol de Rebeuss pour discuter avec Karim Wade.

Sindiély Wade, fille cadette, se fait de plus en plus rare à Dakar. Citée dans le scandale de la troisième édition du Festival mondial des arts nègres (FESMAN), avec plusieurs dizaines de milliards de dépenses... présumées fictives, elle n'a plus mis les pieds à Dakar depuis la chute de son père en avril 2012. Craindrait-elle de se rappeler au bon souvenir de la justice qu'elle a choisi de disparaître des projecteurs de l'actualité ? Mystère et boule de gomme. C'est en tout cas l'absence de Me Wade au box de visiteurs de la MAC de Rebeuss qui

Pour les proches de Wade, il n'y a pas de chat à fouetter...

Alors que beaucoup pensaient que l'ex-président de la République était rentré à Dakar uniquement pour s'enquérir de la situation de son fils Karim Wade incarcéré depuis le ??? à la Maison centrale et de correction de Rebeuss, Abdoulaye Wade n'est toujours pas allé voir Karim Wade à Rebeuss. Pour les proches de l'ancien Président, il n'y a pas de quoi fouetter un chat...

■ ASSANE Mbaye

À Dakar depuis plus d'un mois, l'ex-président de la République Abdoulaye Wade n'est jusqu'ici pas allé rendre visite à son fils Karim Wade, dans les liens de la détention depuis plus d'un an. Y a-t-il une raison particulière pour expliquer cela ? Un malaise entre le père et le fils ? Au Parti démocratique sénégalais (Pds), la question semble déranger. "Si vous écrivez cela, je vous jure sur la tombe de mon père, je vais vous coller un procès", avertit d'emblée Me El Hadj Amadou Sall, très en colère. Selon ce membre du pool d'avocats en charge de la défense de l'ancien ministre de la Coopération internationale, des Infrastructures et de l'Énergie, c'est une véritable volonté de nuire qui se cache derrière cette information. "Dire que Me Abdoulaye Wade n'est pas allé voir son fils en prison parce qu'il serait fâché contre ce dernier qui lui aurait caché des choses, relève de la pure manipulation. Il faut faire très attention" ! avertit Me Sall.

"Wade préoccupé par les élections locales"

Moins agité, le chargé de communication du PDS trouve lui une explication toute simple. Selon

Mayoro Faye, "Abdoulaye Wade n'est pas allé voir son fils parce qu'il n'a pas encore senti le besoin d'y aller". "Il est libre et il ne consulte personne pour y aller", poursuit-il avant d'ajouter : "Pas plus tard qu'hier (NDLR: avant-hier); j'ai vu le président, il ne parle même pas de cela. Il est préoccupé par les locales". Bachir Diawara est lui plus nuancé. À l'en croire, "si Abdoulaye Wade n'est pas encore allé le voir, cela ne signifie pas qu'il est plus préoccupé par les locales que par son fils". "Il va aller le voir. C'est une question de planification simplement. Je ne connais ni la date ni l'heure mais cela ne va pas tarder", promet l'ancien chef de cabinet de Karim. Seulement, ajoute-t-il, "avec le blocage des permis, il y a beaucoup de facteurs qui font qu'il n'est pas encore allé le voir". "Personne ne sait ce que les Sénégalais veulent", s'émeut au passage Mayoro Faye. Soulignant ainsi que "quand il (Abdoulaye Wade) est arrivé à Dakar, les gens disaient qu'il va immédiatement voir son fils. Ils lui ont même trouvé un jour et une heure pour dire que Wade ira à Rebeuss alors qu'il n'en était rien. Maintenant qu'il est resté pendant plus d'un mois sans aller voir son fils, les gens commencent encore à râler pour dire pourquoi il n'est pas allé le voir". ■



LIAISON MARITIME DAKAR – ZIGUINCHOR

COMMUNIQUE DE PRESSE

ARRET TECHNIQUE DU NAVIRE « ALINE SITEO DIATTA »

DU 02 AU 23 JUIN 2014

Le Consortium Sénégalais d'Activités Maritimes (COSAMA), informe son aimable clientèle, qu'en raison de l'Arrêt Technique annuel du navire « Aline Sitoé DIATTA », les rotations seront suspendues sur la Liaison Maritime Dakar – Ziguinchor pour compter du lundi 02 juin 2014.

Lesdites rotations du navire « ASD » reprendront le mardi 24 juin 2014 aux horaires habituels.

Cependant, pour ce qui concerne le transport de fret, pendant l'arrêt technique du navire « ASD », le COSAMA mettra en service sur l'axe Dakar-Ziguinchor son navire Cargo de 2155 tonnes, dans le but de permettre aux opérateurs économiques d'acheminer leurs marchandises en grande quantité et en toute sécurité.

Le COSAMA remercie d'avance son aimable clientèle et tous ses partenaires pour leur grande compréhension, et s'excuse pour les désagréments que cet Arrêt Technique pourrait entraîner, notamment pour le service passage.

La Direction

AÏSSATA TALL SALL REGALÉE, TANOR SEUL EN PISTE

Le PS promet la candidature unique

Secrétaire général sortant, Ousmane Tanor Dieng sera le seul candidat à sa succession à la tête du Parti socialiste après que le Comité national de pilotage des renouvellements a décidé d'écarter Aïssata Tall Sall de la course "dans l'intérêt supérieur du parti".

■ MOMAR DIENG

Ça bougeait depuis plusieurs jours autour de l'organisation de l'élection du secrétaire général du Parti socialiste. Mardi, Aïssata Tall Sall, candidate déclarée contre Ousmane Tanor Dieng, dénonçait au cours d'une conférence des "manquements, irrégularités et autres curiosités" dans le déroulement des opérations de vote au niveau de certaines coordinations. Mais ces facteurs ne semblaient pas devoir la contraindre à abdiquer.

Deux jours plus tard, c'est-à-dire

hier, un communiqué rendu public par le Comité national de pilotage et d'évaluation (CNPE) des opérations de renouvellement des instances du Ps informait de "l'arrêt de la compétition électorale, dans l'intérêt supérieur du Parti socialiste." Une décision prise "au terme des échanges" organisés autour de Khalifa Sall, "en sa qualité de secrétaire national à la vie politique (qui) s'était impliqué dans la recherche d'une solution", selon la note parvenue à l'agence de presse sénégalaise. De fait, "le processus électoral se poursuivra autour de la candidature d'Ousmane Tanor Dieng

au poste de secrétaire général du parti, conformément aux dispositions pertinentes de l'additive à la circulaire en son point E", ajoute le communiqué.

Dans la soirée, Me Aïssata Tall Sall, dont la candidature avait été validée par le Bureau politique du Parti socialiste, a déclaré dans un autre communiqué signé avec entête du PS, "prendre acte de cette décision qui en aucune façon ne saurait être prise pour un désistement de (sa) part".

"Je tiens cependant à remercier tous les socialistes qui se sont engagés dans les opérations de vote et plus particulièrement ceux qui m'ont manifesté

leur confiance en portant leur choix sur ma modeste personne", écrit Me Sall dans le texte parvenu à EnQuête ; "les exhorte, dans l'unité et la cohésion, conformément aux termes de mon adresse aux Socialistes, à poursuivre le travail déjà engagé pour renforcer l'esprit de la démocratie au sein du Parti socialiste en le mettant sur le chemin irréversible de la démocratie", a conclu le député-maire de Podor.

Le 15e Congrès du Parti socialiste reste lui maintenu aux 6 et 7 juin prochains. Ousmane Tanor Dieng est donc seul candidat à sa succession pour un autre mandat. ■

POST-POINT PAR MOMAR DIENG

Sur un air d'arrangement musical !



Si ça n'est pas un deal en bonne et due forme, ça y ressemble fort, très fort même. Le retrait subit de la candidature de Me Aïssata Tall Sall au poste de secrétaire général du Parti socialiste fait se poser beaucoup de questions auxquelles les responsables socialistes auraient du mal à répondre en toute franchise. Toutes griffes dehors il y a juste trois jours pour dénoncer quasiment les magouilles autour des opérations électorales, celle que d'aucuns appellent "la lionne du Fouta" ou même "Ségolette Royal", s'est faite bizarrement un peu trop sage après la publication du communiqué de la Commission nationale de pilotage des renouvellements.

En lieu et place d'une sortie au vitriol que l'on aurait trouvé "compréhensible" eu égard à la dimension des contestations qu'elle a soulevées, Me Sall s'est révélée sous un autre jour à travers le contre-communicé qu'elle a rendu public à son tour. Moins prolix, consensuelle, résignée, dans les rangs, même si elle a tenté de sauver l'honneur entre les lignes : "en ma qualité de candidat, je prends acte de cette décision qui, en aucune façon, ne saurait être prise pour un désistement de ma part".

Le scénario d'un renoncement de Me Sall était déjà évoqué en début de semaine par certains responsables socialistes. Mais des proches de l'extérieure candidate l'avaient assimilé à une "manipulation" de la direction du parti soucieuse de baliser un chemin sans embûches à Ousmane Tanor Dieng quasiment imbattable dans l'état de structuration actuel du Parti socialiste. Me Sall était-elle candidate par orgueil ? Difficile d'y répondre d'autant plus qu'elle a avancé d'autres raisons "plus pertinentes" pour justifier sa candidature.

Alors, au vu du timing ayant été appliqué à la publication des deux communiqués, tous deux à entête du Parti socialiste, il n'est pas incongru de penser que, pour sauver les meubles d'un parti obligé de gérer ses propres fragilités, un compromis dynamique a pu être trouvé qui fait les affaires de tout un chacun. On offre à Tanor Dieng un dernier mandat au cours duquel sa légitimité sera entière sur le parti. On évite à Aïssata Tall Sall l'humiliation possible d'une défaite écrasante, mais qui pourrait affaiblir le Ps dans un contexte où les relations avec le président de la République pourraient être chamboulées au sortir d'élections locales dangereuses pour la majorité politique. ■

LOCALES - GRAND-YOFF

Khalifa Sall lance sa précampagne...

■ ASSANE MBAYE

La coalition Taxawu Dakar/Grand-Yoff a procédé ce mercredi au lancement officiel de sa précampagne électorale, en présence du maire de Dakar, Khalifa Ababacar Sall, tête de liste majoritaire de ladite coalition dans la commune. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des spectacles du foyer des jeunes, pleine à craquer.

Très vite, Sall a sonné la charge contre son principale adversaire, le

Premier ministre Aminata Touré, dans un style allusif. "Grand-Yoff ne sera l'escalier de personne", a-t-il averti. Ainsi, le maire socialiste a invité les populations locales à "maintenir la dynamique unitaire" enclenchée depuis longtemps "pour assurer la victoire de la coalition Taxawu Dakar", "pour le bien de la commune".

A l'endroit de la foule, le maire de Dakar lance : "C'est ça Grand Yoff, voici les filles et les fils de Grand Yoff, voici les valeurs sûres de Grand Yoff, voici ceux qui sont de Grand- Yoff et

qui connaissent Grand-Yoff". "Ici, il n'y a ni parti politique, ni ambition personnelle, nous n'avons qu'un seul intérêt, c'est Grand-Yoff", a-t-il ajouté.

Auparavant, les principaux orateurs ont, dans leur intervention, salué le travail effectué par Khalifa Sall ces cinq dernières années à la ville de Dakar. Selon l'ex-ministre libéral Babacar Ndao, "l'enjeu est de taille". C'est pourquoi "il ne faut pas se tromper sur le choix" du meilleur profil pour la localité. "Le bon choix, c'est la

coalition Taxawu Dakar". Dans la foulée, l'adjointe au maire de la commune, Woré Diaw, membre du bureau politique de l'Alliance des forces du progrès (AFP), a invité les populations à faire en sorte que Grand-Yoff tombe entre des mains sûres au soir du 29 juin prochain. "La politique de l'argent est révolue, il y a des choses qui ne s'achètent pas. La dignité des Grand-Yoffois en fait partie."

Pour sa part, le responsable de Rewmi, Mamadou Sidibé, a insisté sur "la nécessité de faire à nouveau confiance à Khalifa Sall face à un adversaire qui peine à prouver son appartenance à Grand-Yoff et qui de surcroît, n'a aucun programme pour la commune". ■

...Mimi Touré dénonce une "mairie sous procuration"

■ DAOUA GBAYA

Candidate déclarée à la mairie de Grand-Yoff, le Premier ministre Aminata Touré a invité son adversaire Khalifa Sall à un début public. Réagissant à "l'attaque" contre son Quartier général (de l'huile noire badigeonnée sur ses murs) attribuée au camp du maire de Dakar, hier, Mimi Touré a déclaré : "Il

en a qui ne veulent pas parler de programme et de bilan. Or, c'est ça le thème de la campagne. Donc, je voudrais qu'il arrête la provocation." Avant d'ajouter, sans citer le nom du maire de Dakar : "J'en profite pour appeler les candidats à des débats publics en wolof, en français, en ndiango, en soninké, en pular. Les Grand-Yoffois détermineront à qui ils

vont confier les destinés de la mairie."

Convaincue que Khalifa Sall "n'a rien fait" pour la commune dont il fut le maire pendant plusieurs années, Mimi Touré a encore cogné : "Grand-Yoff parle de lui-même. Les populations savent ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait. Je vous propose de faire un tour dans les écoles et des lieux de sport qui sont inexistantes

d'ailleurs. Parce qu'on a mis la mairie sous procuration, rien n'a été fait."

Le chef du gouvernement procédait au lancement des "volontaires du développement" mis en place par son équipe de campagne. Ces derniers sont chargés de faire du porte-à-porte afin de "convaincre", et "de faire passer le message" contenu dans son programme. Celui-ci se décline en plusieurs points : sécurité familiale, éclairage public, formation et emploi des jeunes, rénovation des écoles, amélioration de l'environnement, accès à la santé, révision à la hausse du budget d'investissement de la mairie, entre autres. ■

PROMESSE DE RÉDUCTION DU MANDAT PRÉSIDENTIEL

Aïda Mbodj pour un couplage des Locales/référendum

■ ASSANE MBAYE

Un couplage des élections locales avec un référendum sur la durée de mandat du président de la République. C'est ce que veut le député maire de Bambey, Aïda Mbodj. Invité de

l'émission "Pile ou Face" hier soir sur la chaîne 2Stv, l'ancienne ministre d'Etat a appelé le président de la République à "respecter sa parole".

Entre les deux tours de l'élection présidentielle, Macky Sall avait promis de réduire le mandat présidentiel de 7 à 5 ans. Mais depuis

son installation au pouvoir, cette promesse électorale tarde à se concrétiser. Selon Aïda Mbodj, le chef de l'Etat peut laisser le soin aux Sénégalais de trancher la question. "Il faut coupler les élections locales du 29 juin 2014 au référendum sur la durée du mandat du président de la République", a-t-elle déclaré. Ainsi, "On n'y dépensera aucun sou et on permettra (aux citoyens électeurs) de dire s'ils sont d'accord ou pas", poursuit le maire de Bambey.

La motivation de ce souhait, elle

l'explique ainsi : "Si l'opposition remporte les élections locales, je ne pense pas qu'il réduise son mandat de deux ans comme il l'avait promis aux Sénégalais, et organise l'élection présidentielle en 2017", souligne-t-elle. "Je n'ai pas confiance en sa majorité mécanique à l'Assemblée nationale. Elle peut prendre prétexte de l'article 27 pour faire passer la loi (chez les députés) alors que ce sont eux qui avaient dit que l'article 27 ne devait pas être voté à l'Assemblée nationale", rappelle Aïda Mbodj. ■

PROCÈS EN APPEL DE MODIBO DIOP

Accusations, dénégations et regrets au menu

Après deux renvois, le procès en appel de l'ex-directeur général de l'Agence pour l'électrification rurale (ASER) Modibo Diop a lieu mercredi dernier. En attendant les plaidoiries et le réquisitoire du parquet général renvoyés à mercredi prochain, Modibo Diop et ses acolytes persistent dans des dénégations.



Modibo Diop

FATOU SY

Pendant près de neuf tours d'horloge, l'ex-directeur général de l'Agence pour l'électrification rurale (ASER) Modibo Diop et ses acolytes condamnés en septembre dernier pour détournement de deniers publics, se sont mis à contester les faits en se renvoyant la balle. Ils comparaissent devant la Cour d'appel de Dakar mercredi dernier. Dès l'entame de son interrogatoire, l'ex-

DG s'est d'abord déchargé sur Samuel Sarr, ministre de l'Énergie au moment des faits. "C'est une plainte fantaisiste qui m'a emmené ici, car Samuel Sarr nourrissait une haine viscérale à mon endroit", a lâché Modibo Diop, tout en confiant qu'il "se sent victime d'une cabale" car, s'est-il gloriifié : "J'ai fait un excellent travail. La preuve, j'ai été félicité par les bailleurs de fonds." Seulement pendant qu'il se targuait d'avoir abattu "un excellent travail" à l'ASER, en redres-

sant la boîte dont les comptes étaient déficitaires à son arrivée en 2007, il a été rappelé à l'ordre par le président Omar Diouf. "Mais les corps de contrôle de l'État n'ont pas le même son de cloche que les bailleurs dont vous parlez", lui a fait remarquer le juge.

Modibo Diop est accusé d'avoir, avec ses complices, détourné une bonne partie du financement destiné au projet d'électrification rurale cofinancé par l'État du Sénégal et la Banque mondiale, à hauteur de 1,300 milliard. Selon l'accusation, le détournement s'est opéré à travers la signature d'une soixantaine de chèques, variant entre 5 millions et 39 millions, soit la somme de 477 534 601 F Cfa. Les chèques étaient retirés par ses coprévenus, le coursier Fara Diallo Thioune, l'agent administratif Mahanta Thiam et Abdoulaye Diop, planton à l'Institut supérieur de finance (ISF). Structure qui appartient à son directeur financier, Pape Diallo, par ailleurs cosignataire des chèques.

"J'étais tellement impliqué dans les Locales que je ne vérifiais pas"

Comme en première instance, l'ex-DG a battu en brèche l'accusation. À l'exception de l'agent administratif Mahanta Thiam, Modibo Diop a soutenu qu'il ne connaît pas

ses coprévenus. "Je n'ai jamais envoyé M. Thiam retirer un quelconque chèque, car nous n'étions pas en odeur de sainteté". Cependant, l'ex-DG a été contredit par Abdoulaye Diop et Fara Diallo Thioune qui ont affirmé le connaître et avoir agi sous ses seuls ordres. Le premier a affirmé qu'après encaissement des chèques, il remettait l'argent à Modibo Diop dans son bureau. Le second a indiqué qu'il le faisait à son domicile à Bopp.

Malgré ces déclarations, l'ex-dg a persisté dans ses dénégations, tout en se déchargeant sur Pape Diallo, directeur du financement de l'électrification rurale. Selon ses explications, ce dernier a profité des chèques blancs qu'il signait pour répondre à certaines urgences, en cas de voyage. "Jusqu'en 2008, je surveillais les chèques, mais en 2009, j'étais tellement impliqué dans les élections locales que je ne vérifiais pas", a semblé regretter Modibo Diop. Et d'ajouter : "Si j'ai un regret aujourd'hui, c'est d'avoir fait confiance à une personne, car après tout le travail que j'ai fait pour mon pays, je me retrouve en prison."

"Il ne m'a jamais remis de chèque en blanc", a répliqué le financier, tout en soulignant que l'ex-DG était le seul ordonnateur des dépenses. Pape Diallo a argué qu'il était le dernier maillon de la chaîne dans les contrats. "C'est lui qui contractait avec les fournisseurs. C'est ensuite que je signais les chèques sur la base de bons de commande", s'est-il défendu. Il a affirmé que Modibo Diop connaissait bel et bien Abdoulaye Diop, pour les avoir présentés. "Je n'ai jamais eu à détourner, ni à participer à une opération de détournement", a conclu M. Diallo. Mahanta Thiam a enchaîné avec le même refrain. "Si j'avais détourné un centime, je serai envoyé en prison par Modibo Diop qui se serait constitué partie civile", a-t-il dit. Toubas, c'est fait ! ■

L'expert-comptable enfonce l'ex-Dg et mouille Alioune Niang

Après plusieurs heures de dénégations, l'expert-comptable Abdoulaye Dramé est intervenu pour porter l'estocade à l'ex-Dg Modibo Diop et à ses collaborateurs. Selon lui, "il y a eu des manquements aux règles de procédures de passation et d'exécution des marchés, mais aussi des malversations". A titre d'exemple, il a renseigné que sur 163 factures de prestation, soit pour un montant de plus d'1 milliard, les 89% ne comportent aucune indication. A ces manquements, s'ajoutent des écarts entre les revenus minimaux et les montants comptabilisés chiffrés à 116 millions. Sans compter que les dépenses engagées étaient supérieures aux ressources budgétaires.

Dysfonctionnement des organes de l'Aser

Toutefois, M. Dramé a souligné qu'il faut émettre une certaine réserve par rapport à ces résultats. Car certaines entités, comme l'Inspection générale d'État et les banques, ont refusé, selon lui, de leur communiquer des documents. A ce propos, il a fourni à la Cour trois lettres de relance adressées à l'IGE. Ainsi, le montant de 462 millions 571 mille 564 francs Cfa imputé aux prévenus est sous réserve de la mise à disposition de certaines informations bancaires. Même si l'expert a indiqué qu'il ne peut pas affirmer que les manquements peuvent être considérés comme une malversation, il a été formel quant à l'existence d'une mal gouvernance sous Modibo. "Il y a eu un dys-

fonctionnement au niveau des organes de l'ASER, comme le Conseil d'administration, et de l'organe de contrôle". En soutenant que chaque agent a une part de responsabilité, le témoin a renseigné que 80 millions F Cfa sont imputables à Alioune Niang, le préde-

cesseur de Modibo Diop qui sera entendu comme témoin.

Maintenant, il appartient à la Cour de trancher, après les plaidoiries et le réquisitoire du parquet général renvoyés à mercredi prochain. Modibo Diop et ses acolytes ont été condamnés en septembre dernier à 5 ans de prison ferme et 600 millions de dommages et intérêts. L'ex-Dg et Pape Diallo avaient aussi écopé chacun, d'une amende ferme de 5 millions. Et 1 million pour leurs trois complices. ■

F.SY



Alioune Niang

POUR AVOIR ENCAISSÉ ET PROMIS UN VISA SHENGEN À QUELQU'UN

L'informaticien de l'Ucad risque six mois de prison ferme

Le procureur est convaincu que l'informaticien Papa Sitor Ndour se faisait passer pour un professeur de l'université afin de tromper les gens qu'ils croisaient. Il a requis six mois de prison ferme à son encontre.

Papa Sitor Ndour bénéficie d'une liberté provisoire, mais il risque de retourner en prison si le juge suit le réquisitoire du procureur. Chargé de cours à la faculté de Droit, l'informaticien y a fait la connaissance de Mamadou Ndiaye, candidat à l'émigration. Il lui proposa de le mettre en rapport avec un certain Babacar qui avait réussi à faire voyager ses deux frères. Le candidat au voyage accepta sans arrière-pensée. Avec Sitor, ils tombèrent d'accord sur un montant de 3 000 000 de francs Cfa. Cependant Mamadou, tardant à faire la connaissance du fameux Babacar, réclama son titre de voyage ou le remboursement de son argent. L'informaticien, poursuit-il, lui donna des papiers à signer, en lui faisant croire que c'était un formulaire de billet remis par Babacar. Non rassuré, Mamadou décida de porter plainte. Le professeur vacataire fut arrêté. Il raconta aux enquêteurs que Babacar était en voyage et qu'il lui avait assuré, avant de partir, qu'il lui remettrait le billet dès son retour.

À la barre du tribunal des flagrants délits, il a servi la même version. "Babacar a fait voyager mes deux frères qui sont actuellement en France. Si je savais que ça allait se passer comme ça, jamais je ne l'aurais mis en rapport avec quelqu'un", s'est défendu Sitor. Le professeur vacataire a ajouté qu'ils se sont rencontrés tous les trois dans un restaurant de la place pour finaliser le contrat. Ce à quoi Mamadou a répondu qu'il ne connaissait pas Babacar. "Il m'en a juste parlé et ce n'est pas à lui que j'avais remis mon argent."

"Apparemment, c'est vous Babacar. Vous êtes un simple informaticien et vous vous prenez pour un professeur de l'université pour tromper les gens que vous croisez", lui a lancé le procureur. Le représentant du Parquet a indiqué que l'informaticien sait bel et bien qu'un visa ne se délivre pas par des particuliers, mais par des institutions qui en ont la qualité. C'est pourquoi il a requis une peine de six mois ferme à son encontre. Ne partageant pas cette réquisition, l'avocat de l'informaticien, Me Ndiack Ba, a plaidé que son client a été victime de sa naïveté. Il a ainsi sollicité une application bienveillante de la loi.

Papa Sitor Ndour qui a déjà remboursé la somme de 1 000 000 de francs Cfa sera fixé sur son sort le 4 juin prochain. ■

NDEYE AWA BEYE

MANIFESTATION DES PÊCHEURS DE THIAROYE-SUR-MER

Saccage de la mairie et bus incendiés

Les pêcheurs de Thiaroye Sur Mer sont sortis hier de manière inopinée, pour dénoncer les restrictions de pêche dont ils se disent victimes. Dans leur furie, alimentée par les rumeurs du décès de l'un des leurs du fait des garde-côtes, ils ont barré la route nationale et incendié des bus.

■ CHEIKH THIAM

La violence qui a secoué l'université Cheikh Anta Diop de Dakar ces derniers jours s'est transportée hier, le temps d'une demi-journée, au niveau de Thiaroye. Une scène d'une rare violence a été enregistrée à hauteur de la Poste de Thiaroye, à un moment où personne ne s'y attendait. Les pêcheurs de la localité y ont fait une descente inopinée pour dénoncer les interdictions de pêche dont ils sont victimes. Ils ont parlé d'une "chasse aux sorcières" de la part des garde-côtes.

En effet, depuis quelque temps, il leur est interdit d'utiliser des mono filaments, conformément à la loi. Ce que les pêcheurs de Thiaroye Sur Mer ne comprennent pas. Ainsi, hier la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est la mésaventure dont a été victime un des leurs. Selon leurs dires, Lamine Diop, la trentaine, a subi les foudres des garde-côtes qui l'ont blessé, alors qu'il était parti pêcher. Le sieur Diop, selon nos

informations, est en train de se battre contre la mort du côté de l'hôpital de Pikine.

Rumeurs sur la mort d'un pêcheur

Toujours est-il que, du côté de la communauté des pêcheurs, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre que le pêcheur avait succombé à ses blessures. Une information qui a rendu fou furieux les pêcheurs qui se sont déversés dans la rue. Dans leur furie, ils ont saccagé la mairie de Thiaroye Sur Mer, avant de bloquer la circulation sur la route nationale, en brûlant des pneus. Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, ils ont incendié deux bus : un de la société Dakar Dem Dikk et un bus King Long de la société AFTU qui passaient par là, au moment des manifestations.

Les heurts, qui ont éclaté en début d'après-midi, ont duré plusieurs minutes (environ 1h 30mn), occasionnant des embouteillages monstres et un tohu-bohu indescriptible, sans oublier le sauve-qui-peut. La



manifestation a éclaté sous les yeux des quelques gendarmes du peloton de circulation en charge de réguler le trafic sur cet axe. Il a fallu près de deux heures pour que les renforts arrivent. Mais les manifestants avaient déjà pris la tangente. Les gendarmes ont pu dégager la route pour que la circulation reprenne.

Le cerveau arrêté

Hier, dans la soirée, on a appris que le cerveau des manifestations a été arrêté. Avant d'être envoyé en garde-à-vue, on lui a fait faire un crochet à l'hôpital de Thiaroye pour y soigner des blessures contractées au moment de son arrestation. Puisque, dit-on, il aurait opposé une vive résistance. ■

TROUBLES À L'UCAD

Le doute sauve les 22 étudiants

En relaxant les 22 ans étudiants interpellés la semaine dernière lors des violentes manifestations à l'Ucad, la justice a rendu un verdict apprécié par la population. D'aucuns espèrent que les choses vont rentrer dans l'ordre au sein du temple du savoir.



■ NDEYE AWA BEYE

Les étudiants arrêtés lors des dernières manifestations à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ont tous été finalement relaxés, au bénéfice du doute. Ils étaient poursuivis pour violences et voies de fait, dégradation de biens appartenant à l'État et rassemblement illicite. Le procureur avait jugé nécessaire de les condamner à trois mois de prison ferme chacun, excepté deux d'entre eux. Mais c'était sans compter avec les plaidoiries de leurs avocats qui ont usé de tous les arguments de droit, pour les tirer d'affaire. La relaxe des étudiants entre donc

dans la logique des choses, a soutenu Me Mouhamadou Moustapha Dieng, l'un des conseils des prévenus. A l'en croire, la justice a rendu une décision que tout le peuple sénégalais attendait. "Le tribunal a estimé que ces personnes-là n'étaient pas auteurs des faits qui se sont déroulés dans l'enceinte de l'Ucad", a déclaré l'avocat, tout heureux à sa sortie du tribunal des flagrants délits. Une telle décision, a ajouté Me Dieng, va participer à l'apaisement de l'espace universitaire.

Par contre, les étudiants qui espéraient un dédommagement de la part de l'État n'ont pas obtenu gain de cause. Leur demande formulée par Me Souleymane Ndéné Ndiaye a été rejetée par le juge. Ils s'étaient constitués partie civile afin de réclamer chacun 150 000 franc Cfa, pour avoir perdu des ordinateurs et des téléphones portables. Malgré tout, camarades, étudiants et parents venus les soutenir ont eux aussi bien apprécié la nouvelle. Tout en espérant un retour à la normale au sein du campus. ■

ENVOYÉ EN PRISON PAR LE PRÉPARATEUR MYSTIQUE DE BABOYE

Le DG de Top Distribution relaxé

Relaxe pure et simple. C'est la décision prononcée mercredi par le tribunal des flagrants délits de Dakar dernier au profit du directeur général de Top Distribution. Omar Top était traîné en justice par Bassirou Diop, le réparateur mystique du lutteur Baboye. Il était incarcéré pour escroque-

rie et port d'arme. Il a recouvré la liberté, après une dizaine de jours passés en prison en compagnie de ses deux gardiens et de son chauffeur. Les trois employés avaient été incarcérés pour rébellion. Ils auraient malmené des policiers venus appréhender Omar Top.

Omar Top avait été interpellé à la suite

d'une plainte pour escroquerie au visa déposée au commissariat de police de Pikine par Bassirou Diop. Le préparateur mystique soutenait que l'entrepreneur lui devait une somme reliquataire de 1,5 million sur 4 millions versés pour l'obtention de visa. Une accusation contestée par Omar Top qui a déclaré qu'il s'agis-

sait d'un prêt qu'il a remboursé intégralement, avec même un surplus de 100 000 francs Cfa. A l'instar de ses employés, il a nié le délit de rébellion.

Le plaignant lui réclamait des dommages et intérêts d'un montant de 2,5 millions, là où l'Agent judiciaire de l'État a demandé le franc symbolique. Ils ont tous les deux été déboutés de leur demande, de même que le parquet. Il avait requis 04 ans ferme contre Omar Top et 06 mois contre le gardien Valentin Sagna. ■ F.SY

DÉFÉRÉS AU PARQUET DE DAKAR MERCREDI

Les présumés trafiquants d'armes de Touba retournent à Diourbel

Les 12 personnes arrêtées le week-end dernier à Touba pour trafic d'armes ont été déférées mercredi au parquet de Dakar. Cependant, leur dossier ne sera pas géré par le parquet de la capitale, mais plutôt par celui de Diourbel, ville où ont été finalement transférés les mis en cause, le même jour. Selon une source proche du dossier, ces derniers ont été déférés dans un premier temps à Dakar, parce qu'ils ont été appréhendés par les éléments du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). "Comme ils ont une compétence nationale, lorsqu'ils quittent Dakar pour aller opérer dans une autre région, comme c'est le cas cette fois-ci à Touba, ils défèrent à Dakar. C'est leur pratique", a tenté d'expliquer notre interlocuteur.



Il croit savoir également que les autorités pensaient viser les infractions liées à la sûreté de l'État, des infractions militaires. Or dans ce cas, poursuit-il, il s'agit d'un simple trafic. Les mis en cause ont été interpellés, lors d'une opération de sécurisation menée le week-end dernier au marché "Occass" de Touba. Une opération dirigée par la Section Recherches de la gendarmerie appuyée par des éléments du GIGN qui ont réussi à mettre la main sur une vingtaine de pistolets automatiques et d'autres armes.

D. Sylla, M. Kanté, M. Guèye, M. Kébé, M. Guèye, A. Kébé, M. Fall, Ch. Diaw, M. Djigal, B. Sourang, M. Niang et Ch. Diop ont été identifiés comme des membres du réseau de trafiquants. Plusieurs charges pèsent sur eux. Parmi celles-ci : importation, exportation commerce, cession, transport d'armes des cinq premières catégories sans autorisation ou hors contrôle. Les 12 sont aussi accusés de port d'arme de la 1ère catégorie, d'armes de trait et de complicité. ■

FATOU SY

LAMINE NDIAYE, COMÉDIEN

“Nos musiciens, comme nos comédiens, manquent de créativité”

C'est dans le cadre jovial du Just 4 You, où le Xalam se produisait avant-hier mercredi, que nous avons pu coincer le comédien Lamine Ndiaye. L'artiste qui est monté sur scène pour chanter a révélé un aspect de sa personnalité peu connu des Sénégalais. Coincé après le spectacle, il a pu nous dire comment il voyait l'évolution de la musique et du théâtre populaire. Lamine Ndiaye en profite pour rendre hommage à Souleymane Faye qui, avant lui et sur scène, a déclaré que Lamine Ndiaye était son seul et unique ami dans la vie.



■ NDEYE AWA BEYE

Comment êtes-vous entré dans la musique ?

Je ne peux même pas l'expliquer. J'ai commencé avec le groupe "Khawaaré" avec Diabel Guèye. Il y avait Sass Dramé et Yoro le jeune frère à Ndiaga. C'était dans les années 70. C'est comme ça que j'ai débuté, j'ai fait quatre ans avec eux, et trois ans avec le groupe "Sowruba" de Louga. Ce qui me fait 7 ans d'expérience dans la musique.

Baucoup de gens ne savent pas cela. Ils ne retiennent de vous que l'image de l'artiste, du comédien.

C'est vrai que les gens ne retiennent de moi que l'image du comédien, donc cela fait un plus pour moi. Et même dans la comédie, il y a une musicalité. Je suis allé faire la musique parce que tout simplement il fallait compléter mon savoir. Et donc c'est ce qui m'a aidé à varier non seulement dans la voix, mais dans le ton et le son aussi.

La musique vous a donc aidé à exercer un autre métier ?

La musique m'a aidé à acquérir beaucoup d'autres connaissances que j'ai retrouvées dans la comédie. Parce que la voix, il faut la manier, il faut que ça ait une harmonie, une mélodie. Et cela m'a aidé à avoir une bonne voix.

Qu'est-ce que ça vous fait d'entendre Souleymane Faye faire un témoignage disant que vous

êtes son seul ami ?

Cela me fait plaisir. En fait, je ne peux même pas raconter ce qui se passe entre Souleymane et moi. C'est quelqu'un que j'apprécie, quelqu'un qui est en phase avec moi, avec ce que je voudrais pour l'existence de mon peuple. Parce que Souleymane, il est parabolique. Et en tant que poète, en tant que parabolique, je dis que Souleymane, on ne l'écoute pas. On entend sa voix, mais on ne l'écoute pas. On ne sait pas écouter Souleymane.

Qu'est-ce que ça veut dire ?

Cela veut dire que dans sa chanson, il parle d'une manière très parabolique et il faut savoir déchiffrer. Les gens qui savent comprendre et qui savent lire, écouter, sentir ce qu'il fait, ils sont rares au Sénégal. Quand il porte sa valise, on l'interprète peut-être mal, alors que lui est en train de définir une chose qui existe dans notre pays mais qui existe aussi ailleurs. Parce que Souleymane ne parle pas qu'aux Sénégalais, il a voyagé. C'est son expérience qui est en train de parler actuellement. Donc, il ne faut pas qu'on le traduise comme quelqu'un qui veut faire, qui a de l'euphorie et qui porte une valise. Non, Souleymane n'est pas comme ça. Moi je sais le comprendre. Quand je l'écoute, je le regarde en même temps pour savoir ce qu'il nous transmet ; et ça, c'est vraiment beau, ce qu'il veut transmettre. Il est toujours dans l'éveil des consciences, il est toujours dans l'appui des gens

qui ont moins de connaissance et qui ne regardent que l'abstrait. Je le félicite en tout cas et je me dis que je suis en phase avec lui et vraiment je l'encourage dans son domaine. Le jour où les gens prendront la peine de le décortiquer, dans tout ce qu'il met dans son message, les attitudes, les aptitudes et l'altitude qu'il cherche toujours, je crois qu'ils tireront alors beaucoup de leçons. On ne lui a pas rendu le tout, en fait. Et, actuellement, c'est l'un des meilleurs musiciens qu'on ai jamais eus.

De manière générale, ne croyez-vous pas qu'il y a une baisse de l'esprit créatif des musiciens ?

Ce n'est même pas une sorte de baisse de la créativité,

mais j'estime que nos musiciens, quelque part, aiment beaucoup plus la facilité qu'autre chose. Quand on s'arrête sur deux trois accords et qu'on fasse la musique avec beaucoup de tintamarre, une musique qui n'est pas bien arrangée, une musique dont on entend beaucoup plus le bruit des tam-tams et autres, moi, je n'apprécie pas ce genre de musique. J'apprécie beaucoup plus une musique réglée,

“Souleymane Faye est l'un des meilleurs musiciens que le Sénégal ait jamais connus”

qui tire vers le classique, une musique très bien organisée dans sa façon d'être, je me dis que voilà, c'est cela la musique. Mais quand c'est ce qu'on est en train de faire, les guitares qui se transforment en batterie, tu regardes les batteurs de tam-tam sabar taper et tu te retrouves avec la même musicalité avec les cordophones, pour moi, ce n'est pas de la musique. La musique, elle est recherchée, ce n'est pas des accords qui se collent par rapport à l'intonation de la voix pour définir quoi que ce soit, mais c'est beaucoup plus que ça. C'est rechercher d'abord, pour se coller au vocal de l'individu. Donc je me dis quelque part que nous sommes paresseux, nous aimons la facilité et surtout, on est beaucoup plus commercial qu'autre chose.

Et comment se porte votre milieu naturel, le théâtre ?

Là aussi, c'est la même chose qu'à la musique dont nous venons de par-

ler et c'est dommage pour les jeunes. Le théâtre, que nous connaissons, ce théâtre là, il faut d'abord être beaucoup plus culturel pour comprendre certaines choses, à la limite même, il faut avoir un niveau. Par exemple, quand on te confie un texte qui est très profond et qui renferme des symboles, c'est à l'artiste de le décortiquer. Et s'il n'a pas les moyens de décortiquer ce texte-là, c'est qu'il n'a pas le niveau. Ce qu'on regarde à la télévision, ce n'est pas du théâtre, c'est des téléfilms.

Il y a une faillite de la créativité dans ce secteur...

Voilà, justement. Ils manquent de créativité, car quand on pense comme le chômeur, on se contente de peu. On nous acclame et les journaux font pareil ; et il y a beaucoup de journalistes qui n'aident pas les gens du théâtre. Si bien que quand on voit quelqu'un jouer à la télé, c'est beaucoup plus un acteur qu'un comédien, c'est ça la différence. Et la différence, c'est aussi que l'acteur, il est déjà le personnage, alors que le comédien, on le juge par rapport à ses capacités. Il a appris une technique qu'il peut exercer et transcender quand on lui donne des pièces de théâtre, son rôle, son personnage, la recherche qu'il faut. Parce que quand même un texte est

très recherché, il faut l'étudier, et cela passe par la conjugaison, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe ; c'est comme à l'école. Mais il y a beaucoup de nos comédiens qui ne savent pas ça. Et comme le Sénégalais est de nature parleur, les gens se basent sur cela. Je vous vois jouer, vous êtes là, tranquillement assis, vous parlez, vous parlez. Il n'y a pas d'action, il n'y a absolument rien, même pas une intelligence par rapport au rôle, par rapport au personnage, par rapport au texte qu'on dit, aux dialogues. Moi je suis désolé ; je suis le président national de ARCOS (Association des artistes comédiens du Sénégal) mais, je me dis que il y a encore du travail à faire pour ces comédiens, pour les former. Il faut qu'ils aillent d'abord à l'école apprendre beaucoup de choses pour ensuite venir faire du théâtre. Parce que faire le théâtre n'est pas donné à n'importe qui. ■

MUSIQUE – NOUVEL ALBUM “Yes, I am”, chante Vieux Mac Faye

Le 7 juin prochain, Vieux Mac Faye compte mettre sur le marché un nouvel album de 10 titres intitulé “Yes, I am”.



Talenteux instrumentiste, Vieux Mac Faye a souvent loué ses services à de brillants musiciens comme Ismaël Lô, Manu Dibango, Larry Garner ou encore l'Italien Roberto Ciotti. C'est à ce dernier d'ailleurs et à l'ambassadeur de l'Italie au Sénégal M. Arturo qu'il dédicace son prochain album. “Yes, I am” est l'intitulé de cette production qu'il compte mettre sur le marché le 7 juin prochain. A cet effet, il donnera une conférence de presse suivie de showcase le mardi 3 juin dans un club de Dakar. L'information est contenue dans un communiqué de presse parvenu à notre rédaction. “Pouvez-vous me prêter une oreille attentive? Écoutez et vous comprendrez”. Voilà ce que l'auteur de cet album de 10 titres souhaite dire au monde tel qu'il le dit dans le titre éponyme. L'actualité aidant, Vieux Mac Faye parle des édiles dans “M. Le Maire”. Il se demande si l'on doit continuer à élire des maires et si ces derniers sont là pour eux-mêmes ou pour ceux qui les ont élus. Sensible à la causes des enfants, il dénonce l'infanticide à sa manière dans l'une des chansons qui composent “Yes, I am”. “Touba tout haut” permet de faire une place à la religion et “Garabu Yoff” une place aux valeurs culturelles sénégalaises en général et léboues en particulier. Les tares de la société sont également décrites non pas seulement à travers “infanticide” mais aussi à travers “baadolo” et wacc ma qui traite de l'inceste. Vieux Mac Faye est connu et aimé pour ses notes jazzy. Dans cet album, les amoureux du swing et du rock peuvent se régaler grâce à “Sultan of swing” et “No more blues”. Les amoureux du chanteur britannique Knopler se retrouveront naturellement dans la première chanson. La dernière citée est une composition de l'artiste Roberto Ciotti.

En pull bleu, jean assorti et des baskets noirs, Vieux Mac Faye paraît jeune sur la photo de la pochette de l'album. Son éternel chapeau élégamment posé sur la tête et ses inséparables lunettes, Vieux Mac Faye est resté le même dans la composition. La qualité toujours au rendez-vous. ■

BIGUÉ BOB

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les ingénieurs taclent le PSE

Plusieurs mois après le lancement du Plan Sénégal Émergent (PSE), l'Association des professionnels des ingénieurs conseils au Sénégal (APICS) étale ses griefs. Et appelle à une meilleure concertation avec les décisionnaires du plan pour améliorer sa mise en œuvre.



■ MAMADOU MAKHFOUSE NGOM

Si le PSE fait l'unanimité dans les milieux économiques au Sénégal, il n'est pas du goût des cabinets d'Ingénieurs-conseils réunis mercredi dernier, autour de l'Association des Professionnels des Ingénieurs Conseils au Sénégal (APICS). Ainsi, ils ont émis "quelques griefs" et des vives interrogations sur le Projet qui doit porter la croissance sénégalaise à 8%. Pour son président Mamadou Daffé, ce programme qui a

pour but de mettre le Sénégal sur les voies du développement, d'ici 2035 pour un montant de 10 297 milliards, souffrent d'un déficit de communication et d'un manque de prise en compte de plusieurs acteurs comme les ingénieurs qui n'ont pas été consultés. Toujours, selon Monsieur Daffé, le projet souffre de plusieurs "faiblesses" qui peuvent entraver sa bonne application.

A ses yeux toutes les conditions d'analyses et d'expertises des différents pro-

grammes phares n'ont pas été mis en œuvre, quand on sait que les PME et PMI constituent 80% du tissu économique.

"En effet, nous avons des interrogations sur l'efficacité du dispositif et des mécanismes de décisions (comité d'orientations stratégiques, comité de pilotage), qui doivent piloter les projets structurants autour des transports, de l'énergie et de l'agriculture. Ainsi, nous ne savons pas qui de la Présidence, de la Primature ou du ministre chargé du Pse va coordonner la bonne marche du Pse", déclare l'ingénieur agronome. S'y ajoute, poursuit-il, que "l'un des volets prioritaires, à savoir l'agriculture, qui monopolise 20 % des financements du Plan avec le projet phare de 200 fermes et de corridors céréalières destinés à l'exportation, présente des failles. Une autre source d'inquiétude de l'association est le démarrage tardif de la première phase de 9 projets parmi lesquels le programme d'accélération de l'habitat social qui devait être effectif depuis le mois d'avril. Selon l'ingénieur Daffe, au vu de l'agenda, l'on est en droit de s'inquiéter sur les 12 autres projets et autres réformes prévus dans la seconde phase du Pse en octobre 2014. Des programmes qui ne prennent pas en compte la territorialisation avec l'acte III de la décentralisation, à l'en croire. ■

POUR RÉDUIRE LE NOMBRE DE BLESSÉS ET DE MORTS SUR LA ROUTE

L'État invite au respect du port de la ceinture de sécurité

Pour réduire le risque de blessés ou de décès en cas d'accident, le gouvernement vient de lancer une campagne de sensibilisation sur l'importance du port de la ceinture de sécurité.

■ SEYDINA BILAL DIALLO

La campagne de sensibilisation sur la ceinture de sécurité a été lancée avant-hier par le ministre des Infrastructures et des Transports. Dans son discours liminaire, Thierno Alassane Sall a fait état d'études démontrant que lors d'une collision, celui ou celle qui est éjecté de l'habitacle court cinq fois plus de risques de mourir que quelqu'un qui est attaché par la ceinture de sécurité. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité réduit le risque de décès de 40 à 65 % pour les passagers assis à l'avant, et de 25 à 75 % pour les passagers à l'arrière, ajoute-t-il. Cela étant, pendant un an et demi, sous le suivi de la Nouvelle Prévention Routière, la campagne sera déroulée. Elle consistera à poster des affiches et à distribuer des flyers avec le concours de la police et de la gendarmerie sur certains grands axes,

soutient le directeur exécutif de la Nouvelle prévention routière, Mactar Faye. Il y aura des émissions radio-phoniques, des spots télé et radios, pour dit-il inviter les usagers à se débarrasser des a priori.

La Nouvelle prévention routière a pensé également à organiser des campagnes hors médias. C'est ainsi que des descentes dans les gares routières et autres lieux de rencontres sont prévues.

Par ailleurs, le ministre des Transports

estime que l'obligation du port de ceinture de sécurité est d'ailleurs inscrite dans la législation sénégalaise, notamment en l'annexe S du code de la route. La non-application de cette disposition est l'une des infractions qui peuvent faire l'objet du retrait du permis de conduire. "Dans le cadre de la réflexion que le Gouvernement va mener pour un toilettage du code de la route, j'instruirai mes structures de rendre obligatoire le port de ceinture à tous les passagers, à l'avant comme à l'arrière", a-t-il révélé. ■



GESTION DES DÉCHETS SOLIDES

Une mine d'emplois pour les collectivités locales

L'Unité de coordination de la gestion des déchets solides (UCG) a lancé avant-hier la campagne nationale de caractérisation des déchets. Une initiative qui peut contribuer à la création d'emplois, selon le directeur de cabinet du Ministère de l'Aménagement des Collectivités locales.



Le gouvernement s'est engagé dans une perspective de valorisation des déchets solides. C'est dans ce cadre qu'un atelier de réflexion a été organisé par l'Unité de coordination de la gestion des déchets solides (UCG). Et à en croire Abdoulaye Faye, directeur de cabinet du Ministère de l'Aménagement des Collectivités locales, ces déchets constituent un fléau. "L'État du Sénégal a mis en place un programme national de gestion de ces déchets afin d'aider les collectivités locales à mettre en place des stratégies adaptées de gestion des déchets. Dans le contexte marqué par la rareté des ressources financières, la transition énergétique, le sous-emploi, ces déchets peuvent constituer véritablement une opportunité économique", a-t-il dit.

Aussi, pour Abdoulaye Faye, le recyclage, fait vivre beaucoup de personnes. "Je pense que ce secteur peut nous valoir beaucoup d'emplois. C'est dire que l'UCG a pris une excellente initiative qui nous permettra demain de façon durable de gérer ces déchets dans

une perspective de création d'emplois", informe-t-il.

Face au chômage endémique auquel sont confrontés des milliers de jeunes, le directeur de cabinet du Ministère de l'Aménagement et des Collectivités locales est d'avis que beaucoup de gens sans emploi pourraient s'organiser en groupes de petits opérateurs et intégrer le circuit de la gestion des déchets. "Aujourd'hui, les ressources financières sont rares, donc sur le plan économique, cela permettra de soulager le budget. Derrière chaque produit, il y a un déchet et si ces déchets augmentent en volume, il faudrait plus de moyens financiers pour régler le problème", a-t-il préconisé avec insistance.

Dans le but de matérialiser les orientations de l'État à travers ce programme, l'UCG a initié cette campagne réalisée en partenariat avec l'École polytechnique de Thiès (EPT), appelée à lui garantir un caractère scientifique et lui assurer une capitalisation du processus.

Vingt-quatre étudiants prendront part à la mise en œuvre de ce projet. ■

SAMBA DIAMANKA

367 personnes tuées par les accidents en 2013

Plus d'un million quatre cent mille personnes sont tuées par les accidents dans le monde. Au Sénégal, 367 personnes ont perdu la vie au cours de l'année 2013, et 3 666 ont été blessés par les accidents durant la même année, apprend-on des statistiques de la gendarmerie sur les accidents de 2013.

Mais de l'avis du ministre des Infrastructures et des Transports, il y a une baisse importante du nombre de tués sur la route si l'on compare le premier trimestre de 2014 à celui de 2013. "Il y a eu une baisse de 33 % sur le nombre d'accidents. Une baisse de 23% sur le nombre de tués et enfin une réduction de 27% sur le nombre de blessés", renseigne-t-il. Toutefois, Thierno Alassane Sall a tenu à préciser que "le facteur émotionnel des accidents ne doit pas masquer la réalité qui est marquée par une baisse tendancielle du nombre d'accidents et du nombre de tués et de blessés depuis 2004". ■

PRÉSENCE DES FORCES DE L'ORDRE À L'UCAD

“Ce n'est pas un hasard”, selon le SUDES/ESR

Le Syndicat unitaire et démocratique des enseignants du Sénégal/enseignement supérieur et recherche (SUDES/ESR) est d'avis que la présence des forces de l'ordre à l'UCAD n'est pas le fruit du hasard. Aussi, pour ces syndicalistes qui ordonnent le paiement des bourses, les responsabilités doivent être situées sur la crise universitaire.

■ VIVIANE DIATTA

La violation des franchises universitaires n'est pas le fruit d'un hasard. L'affirmation est du secrétaire général du SUDES/ESR, Cheikhou Issa Sylla. Ce dernier, qui animait avant-hier mercredi un point de presse sur la crise universitaire, a tenu à souligner que les forces de l'ordre ne sont pas présentes à l'université par hasard. Dès lors, dit-il, “les responsabilités doivent être situées, puisque c'est à l'issue de l'assemblée de l'université que la police a été autorisée à être présente dans les campus universitaires”. Et de poursuivre : “Nous ne devons pas nous voiler la face, car la présence des forces de l'ordre a été requise suite à des scènes de violence dans le campus pédagogique.” Ainsi, aux yeux du secrétaire général du SUDES/ESR, c'est très facile de décrire leur présence, mais il faut se souvenir des conditions qui les ont emmenées au campus.

“Tant qu'on essaiera de régler les problèmes avec la violence, il sera difficile de travailler convenablement à l'université. Donc il faut penser à créer des conditions de travail paisibles”, a-t-il indiqué.

Ce chapitre sur les franchises universitaires clos, le responsable syndical du SUDES d'aborder la lancinante question des bourses.

...“La décision vient de l'Assemblée des facultés”



Le Recteur Saliou Ndiaye (photo), président de l'Assemblée de l'université, a réagi suite aux violences survenues à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

A l'occasion d'un point de presse organisé mercredi, au rectorat, le professeur Ndiaye a fustigé les actes de vandalisme qui ont eu lieu ces derniers jours dans le campus social et pédagogique. De tels actes sont

à l'origine de la présence quotidienne des forces de sécurité à l'UCAD.

Et selon l'ancien doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de Dakar, la décision de positionner les forces de l'ordre à l'Université vient de l'Assemblée des facultés. “Ce sont des assemblées légalement constituées qui ont demandé la présence des forces de l'ordre ; ces dernières sont là pour agir contre une minorité agissante. Et c'est cette minorité qui est à l'origine de tout ce qui se passe aujourd'hui à l'université”, renseigne le recteur qui s'empresse d'ajouter : “Nous sommes en train de voir comment mettre hors d'état de nuire ces fauteurs de troubles. S'il n'y avait pas eu ces actes de vandalisme, la police ne serait pas là. Ce n'est pas parce qu'on veut accéder à un master qu'on doit être violent. Toutes les actions que nous avons menées jusque-là sont conformes à ce que la communauté universitaire a toujours fait.”

Concernant la question du “master pour tous” que revendiquent les étudiants, Saliou Ndiaye a noté qu'il est inconcevable de mettre des masters censés accueillir tout titulaire d'une licence sans procédures de sélection. “Les places en master étant limitées, les étudiants titulaires d'une licence doivent s'inscrire dans des masters en fonction des critères d'excellence qui fondent tout processus universitaire et de places disponibles pour garantir des taux d'encadrement acceptables”, a conclu le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. ■

AIDA DIENE

Et c'est pour soutenir que “le gouvernement est le seul responsable du non-paiement des bourses des étudiants”. Toutefois, Cheikhou Issa Sylla et ses camarades militent pour une réflexion sur le problème récurrent des bourses. En attendant, le SUDES/ESR invite le gouvernement à prendre des décisions pour que les bourses des étudiants “soient payées à temps aux ayants droit, pour que cela ne soit plus source de troubles”.

Par ailleurs, le SUDES/ESR demande aux acteurs de l'université de s'inscrire dans une logique d'apaisement. Avant d'appeler l'État à s'ac-



quitter de ses obligations en mettant les étudiants dans les meilleures conditions pour étudier. Surtout que “les étudiants, en acceptant de payer les nouveaux droits d'inscription, ont rempli leur part du contrat. Et doivent par conséquent s'attendre à une amélioration de leurs conditions de vie et d'études avec la mise en œuvre de la réforme.

En définitive, le SUDES/ESR attire l'attention des autorités sur la nécessité de procéder à un recrutement massif d'enseignants dans le supérieur, à court terme, “pour anticiper sur les départs massifs à la retraite de la quasi-totalité des professeurs actuels de l'UCAD dans les cinq prochaines années”, à en croire M Sylla. ■

avec la nouvelle clé Révolution²,
surfez plus vite sur le meilleur réseau 3G+

car la limite des stocks disponibles

McCHW

Que vous soyez professionnel ou particulier, découvrez les avantages de la clé Révolution² 42 Mbps, pour surfer 2 fois plus vite sur le meilleur réseau 3G+. Profitez-en à 35 000 FCFA, pour toute souscription ou renouvellement d'un Forfait Internet Mobile de 3 Go ou 15 Go. Pour les clients Diamono, la Clé Révolution 42 Mbps est à 39 900 FCFA sans engagement. En plus un Pass Internet de 10 Go vous est offert.

sonatel le business change avec orange™

SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU PREMIER TRIMESTRE 2014

“Accélérer la cadence, Oui ! Falsifier les données et bâcler les rapports, Non !”

Le Communiqué du Conseil des Ministres du 26 Mai 2014, confronté à la “ Note de Conjoncture du premier Trimestre 2014” publiée récemment en Mai, par la Direction de la Planification et des Etudes Economiques (DPEE) du Ministère de l’Economie et des Finances, présente des contradictions si flagrantes sur la situation économique du Sénégal, qu’il serait peu patriotique de ne pas les révéler.

D’abord, une anomalie criarde. Le Communiqué fait référence aux “embellies” de la situation économique au “premier semestre 2014”, c’est-à-dire au 30 Juin 2014, alors qu’il est publié le 26 Mai !

Le fait qu’aucune Autorité de l’Etat, encore moins du Ministère de l’Economie et des Finances, n’a jugé nécessaire, jusque là, d’attirer l’attention sur ce qui pourrait être une erreur manifeste de rédaction du Communiqué, et rectifier la référence au “semestre”, laisse penser à un travail bâclé que personne ne s’est donné la peine de vérifier.

Même les rédactions de nos journaux ont pris comme “Evangile” ou “Coran” le contenu du Communiqué, sans aucune lecture attentive, encore moins critique !

Cela démontre à souhait, le peu d’importance donné aux questions essentielles qui touchent à nos conditions de vie et de travail et qui conditionnent notre avenir.

L’attrait des “faits divers politiques ou people” l’emporte sur ces questions de fonds !

Ensuite, il est à noter que le Communiqué compare le taux de croissance de l’Indice Général d’Activité (IGA) au premier Trimestre de 2014, soit au 31 Mars, qui est de 3,2%, avec celui de 2013, qu’il chiffre à 2,1%, mais il a oublié de mentionner, que cette “embellie” ne s’est traduite pas dans l’évolution de l’emploi dans le secteur moderne.

En effet, l’emploi du secteur moderne au premier trimestre de 2014, a baissé 3,1%, alors qu’il n’avait baissé que de 2,5% dans la même période en 2013.

Cette aggravation des pertes d’emplois s’est répercutée aussi bien dans le secteur secondaire, avec une baisse de 3,8% contre 3,1%, que dans le secteur tertiaire, avec une baisse de 2,3% contre 2,0%.

Dans la même période, la compétitivité –prix de notre économie s’est fortement dégradée de 2,6%, à cause d’une forte appréciation du Franc CFA de 4,7% contre 1,2% durant le premier trimestre de 2013, et d’un différentiel d’inflation moindre, qui est passé de -3,4% au premier trimestre de 2013, à -2,1% au premier trimestre de 2014, traduisant une hausse relative du taux d’inflation durant la période, malgré cette “embellie” dans les activités que l’on a voulu faire passer comme un message d’espoir !

Ainsi, cette relative “embellie” de l’Indice Général d’Activité ne s’est traduite ni dans l’emploi, ni dans le niveau relatif de l’inflation, dans un contexte d’aggravation de l’Appréciation du Franc CFA, suite à celle de l’EURO auquel il est arrimé par un Compte d’Exploitation logé dans le Trésor Public Français.

Mais, c’est surtout au niveau des Finances publiques, que le Communiqué du Conseil des Ministres laisse pantois.

En effet, alors que nous sommes au mois de Mai, il annonce que “sur le niveau de recouvrement des recettes fiscales, le Ministre a noté pour ce premier semestre, (c’est-à-dire au 30 juin) un montant total de 449 milliards de FCFA, contre 417 milliards de FCFA en 2013, soit une hausse de 31 milliards de FCFA.”

Cette curieuse affirmation, confrontée avec les recettes fiscales réellement recouvrées au 31 Mars 2014, selon toujours la “Note de Conjoncture” de la DPEE, est de 323,4 milliards, contre 314,9 milliards au premier trimestre de 2013, soit une augmentation de 8,5 milliards !

D’où le Ministre a-t-il tiré ces recettes fiscales de 449 milliards et de 417 milliards pour annoncer une plus value de 31 milliards ?

Pis encore, Il soutient qu’il a été effectué “ au titre des engagements de l’Etat, un niveau de paiements plus important, avec un montant global de 972 milliards

de FCFA injecté dans l’économie nationale”, alors que les Dépenses totales au premier trimestre de 2014 s’élèvent à 427,8 milliards selon toujours la DPEE, dont 140,5 milliards de Dépense d’Investissement et 287,3 milliards de Dépenses courantes !

D’ailleurs, même si le Ministre avait les 449 milliards de recettes, comment a-t-il pu injecter 972 milliards dans l’économie sans se soucier du déficit budgétaire que cela entraînerait ?

En fait, la gestion budgétaire du premier trimestre 2014, a aggravé le déficit budgétaire relativement à celui de 2013 à la même période, en le faisant passer de 46,6 milliards à 77, 7 milliards !

C’est dans ce contexte difficile de situation économique, sociale et budgétaire, que l’on va procéder, dans le cadre de la Loi des Finances Rectificatives, à ponctionner du budget d’investissement, 57 milliards pour financer “des études complémentaires de 27 projets phares du PSE, du Service universel de l’Energie et du Programme d’autosuffisance en riz et “la prise en charge des contreparties de l’Etat dans le cadre des financements de projets et programmes en cours d’exécution ou dont les conventions ont été signées”.

Cette option de réduction des investissements en faveur des dépenses de fonctionnement rentre en contradiction

avec toutes les professions de foie des nouvelles Autorités.

En effet, au lieu de réduire le Train de vie dispendieux de nos Gouvernants qui va augmenter de 8,6 milliards dans le budget de 2014, en passant de 313,6 milliards en 2013 à 323,2 milliards de Frs CFA, l’on projette de réduire les investissements sur ressources propres de 57 milliards, alors que l’Etat avait programmé de les augmenter de 52,7 milliards dans le même budget, pour le porter de 447,3 milliards à 530 milliards, afin de traduire “ la volonté affichée par les autorités d’accélérer l’exécution des projets d’investissement structurants dans le contexte notamment de la mise en œuvre du PSE” !

Devant toutes ces interrogations, le Ministre de l’Economie et des Finances devrait revoir sa copie, et le Chef de l’Etat, ses nouvelles options véhiculées dans le projet de Loi des Finances Rectificatives, en les mettant au centre d’un débat national.

En tout état de cause, les Députés de BBY devraient redoubler de vigilance et se préparer, pour mieux évaluer, à l’occasion des la Loi des Finances Rectificatives, la situation économique et sociale du pays et ses perspectives, afin d’infléchir ces nouvelles options dans le sens d’une meilleure prise en compte, par l’Exécutif, des préoccupations d’emploi, d’éducation, de pouvoir d’achat, et de souveraineté économique du peuple Sénégalais.

Les aider, par des recherches et la mobilisation autour de la Loi des Finances Rectificatives, pour qu’ils y parviennent, est un devoir citoyen de premier ordre. ■

IBRAHIMA SENE
PIT/SENEGAL
Dakar le 29 MAI 2014

DEVANT LA SECONDE ÉTAPE

La recomposition politique à l’épreuve des Municipales 29 juin 2014

En un mot, ce n’est pas au Président seul et à son Gouvernement de porter à bout de bras le PSE et sa mise en œuvre, mais à la citoyenneté active et globale, y compris les partis et les syndicats, les mouvements sociaux et civils de prendre leur part de responsabilité dans la transformation positive du pays. Mais, à l’inverse, comment tous ces groupements et ces segments pourraient-ils seulement acquitter leurs devoirs vis-à-vis d’eux-mêmes et à l’égard des collectivités locales, en l’absence d’une véritable Ethique du PSE ? Là est en effet la question, et nulle part ailleurs. (...)

Conclusion : L’éthique du PSE articulé à l’Acte III de la Décentralisation dans les Municipales de Juin 2014, se confond à la construction la cohésion la plus élémentaire entre les listes autorisées de la Mouvanse et les autres qui attendent de s’adjoindre ou de se fédérer, sans aucunement gêner la compétition légitime entre les prétendants déclarés. C’est là qu’est l’urgence et que la lucidité est de rigueur. Auquel cas, des désistements pourraient même avoir lieu - de manière volontaire et négociée, afin de donner le

maximum de chances aux listes les mieux placées pour empêcher les adversaires du Second Mandat de parvenir à leurs fins : Gagner les Municipales pour mettre un terme à la dynamique victorieuse de la Seconde alternance sur tous les registres dont le Pôle de Diamniadio donne la mesure, sans parler de la lutte contre l’Impunité des hommes politiques de haut vol et des dames patronnesses, des cols blancs ou des marchands de drogue ou des maîtres chanteurs des médias et de la presse, de l’Islamobusiness, des syndicats alimentaires, des récidivistes etc., bref de toute la Contre-réforme compacte et massive que le pseudo-retour de l’ex-Président Wade a eu l’effet de ranimer, et de lui promettre un retour rapide au pouvoir, y compris en marchant sur des cadavres ! Au demeurant,

... Une telle pédagogie d’information, d’éducation et de communication semble bien plus appropriée que des ukases ou des ultimatus à se retirer mécaniquement sous peine de rétorsion ou de damnation, de merr, boycott, fiangal ou de xoloo !

En un mot, le respect des

engagements à l’égard des bailleurs et de nous –même implique d’appliquer la révolution des mentalités et des comportements au domaine électoral, à commencer par les Municipales.

Le PSE implique une éthique comportementale continue et n’admet pas de rupture ni de pause de nature électorale ou municipale

En d’autres termes, mettre entre parenthèses le PSE et l’Ethique comportementale qui lui correspond durant les Municipales reviendrait, dans les faits, à déclarer une vacance programmatique similaire à une suspension de l’application du PSE et de l’esprit du PSE pendant près de 3 mois !

Conclusion

En disant : “Tout Sauf Macky”, quitte à s’allier avec le diable ! Wade a jaugé en stratège la désunion et la cacophonie du camp présidentiel et jugé ce dernier prenable du fait de ses divisions et de sa dispersion morale et politique, avec ses dix-mille listes ! Là est la faiblesse à corriger, et vite, en termes d’action, d’organisation, de programme, de formation et

d’éthique. Et, comment donc, nous dirait-on ? Quid des difficultés, des résistances, des couacs et des impairs ? Des contradictions internes et des crocs-en-jambes entre supposés alliés ? Etc. Qui n’en a pas vu d’autres à la veille du premier tour de la présidentielle de 2012 ? Il n’est pas anormal ni aberrant que la machine grince forcément quelque part de devoir se parler alors que nos propres partisans et alliés présentent des listes opposées en vue de la quête du pouvoir municipal, plaçant ainsi leurs ambitions de conquête municipale (légitime) bien au-dessus du PSE et du 2ème mandat de Macky Sall. “ Mbëggé du mat ngor mat”, se dit-on, mais combien d’accidentés et de naufragés des Municipales ramassons-nous au soir du 29 juin 2014, avec cette absurdité et cette cécité inqualifiables de miser sur la conquête des communes en sectionnant volontairement et aveuglément le lien vital entre la Seconde alternance, la SNDS, la Déclaration de PO GE de Mimi Touré, le PSE, l’Acte III et le second Mandat du Président Macky Sall en 2017 !!!

Aussi notre stratégie de cohésion des listes PSE articulé à l’Acte III de la décentralisation, est-elle, de toute autorité, la ressource non exploitée, sinon la botte secrète qui fera s’écrouler les rêveries à haute voix de la Contre-réforme et des amateurs de deniers publics et/ou de caisses noires, dont le peuple aura fait

l’expérience amère, sanctionnée comme telle. Une telle dynamique peut permettre de configurer, de manière politique et programmatique, et non plus sentimentale et émotive, la base citoyenne dont bénéficie d’ores et déjà le PSE dans le pays, base qui dépasse de très loin les alliances politiques et organisationnelles recensées jusqu’ici, au profit d’un Front d’Unité Citoyenne et Patriotique pour le PSE articulé à l’Acte III de la décentralisation...

Ce qui donc manque à la Seconde Alternance c’est, outre la poursuite de la Recomposition entamée par la déclaration historique du Président Niassé de ne pas se présenter en 2017 au profit de Macky Sall, une âme susceptible de leur fournir la cohésion qui lui manque et de fonder une éthique altruiste et vertueuse d’implication, d’engagement et de victoire. Il nous faut une Autorité Morale et Politique Supérieure, c’est-à-dire l’Ethique même du FPE pour le PSE articulé à l’Acte III ! Autrement dit, il s’agit bien gagner les Municipales de Juin 2014 avec la pédagogie de masse et d’unité qui lui correspond, comme propédeutique politique concrète afin d’assurer dès maintenant le 2ème mandat du Président de la Coalition Macky 2012 – 22. ■

PR. MALICK NDIAYE
Coordonnateur de l’Alliance des Citoyens pour la République - ACR, Président de la Commission Orientation et Stratégie Coalition Macky 2012-22
Fait à Dakar, le 25 mai 2014

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Halte au carnage !

Rien qu'en 2013, 15 350 cas d'accidents auraient été répertoriés dont plus de 400 décès sans compter les blessés graves. Ces chiffres émanent d'un document récemment présenté par le Président de l'Association nationale des personnes accidentées vivant avec un handicap (ANPAHV), Ousmane Ndoye. Le magal du Kazou Radjab a connu ce week-end ces lots de victimes sur le chemin de Touba ou au retour comme l'accident notée sur la route Allou Kagn.

Face à ce tableau macabre, les autorités semblent se confondre dans la fatalité ambiante des Sénégalais, et l'inertie est le maître-mot devant cette situation plus que préoccupante.

Savez-vous que la route tue plus,

mais alors beaucoup plus que le sida et nombre d'autres maladies chroniques qui mobilisent d'importantes ressources publiques ? Quel est le Sénégalais qui ne s'était pas réveillé un certain mardi 8 août 2012, groggy parce que horrifié par ce qui est arrivé à des compatriotes innocents à hauteur de Sikilo 2 dans la région de Kaffrine ? Un bus heurté par un camion avait fait près de 20 morts. Les langues s'étaient déliées sur les causes de ces massacres et c'était heureux que, pour une fois, tout le monde semblait s'accorder que ce sont des facteurs humains qui sont à incriminer dans l'ampleur des accidents au Sénégal. D'ailleurs, 92% des accidents de la circulation au Sénégal sont dus à des facteurs d'origine humaine, selon des spécialistes.

Ce qui montre que les visites techniques n'interviendraient que sur 8% des causes d'accidents.

Aujourd'hui, tout comme hier, la marque déposée des conducteurs des transports en commun au Sénégal est l'indiscipline, la suffisance est leur bréviaire, l'irresponsabilité, leur trouvaille. Ces concitoyens sont nos frères, nos amis mais il est fort temps de sonner l'hallali et de rompre définitivement avec la complaisance et de pulvériser le "masla" inadapté à une société moderne. Permettez à ce niveau de cette contribution de partager avec vous un élément d'irritation qui a poussé votre serviteur à écrire. Mon cousin germain, tout jeune conducteur de ces grands bus, a perdu la vie dans un accident nocturne sur les routes du nord. C'est là pour tout juste mieux soutenir le champ de la vérité qu'on devra partager en toutes circonstances. C'est pourquoi, me rappelant des propos de Son Excellence, Monsieur Macky SALL,

Président de la République du Sénégal, alors ministre de l'intérieur, parlant de "tolérance zéro", je suis subitement habité par un espoir que des mesures hardies seront prises. Le Président de la République s'était injustement attiré les foudres de certains transporteurs mais c'est Lénine qui disait que "seule la vérité est révolutionnaire". Régis Debray ajouta plus tard : "donc il faut le dire". Monsieur le Président, votre mot a retenti dans nos consciences comme une revanche malheureuse.

Le moment est alors venu d'être plus sourcilieux avec le secteur du transport, en particulier dans son volet touchant aux conducteurs. Des centres de formation régionaux ne seraient pas de trop et le contribuable consentira, ne serait-ce que pour sa sécurité, à l'érection de tels établissements.

Toutefois le Bfem, au moins, devrait être exigé progressivement aux aspirants aux métiers de conducteurs. Nous aurons là un axe straté-

gique fort pour résorber le chômage de jeunes instruits n'ayant que ce parchemin scolaire et battant le pavé.

L'ignorance est la mère de tous les vices. En effet, regardez les devantures des véhicules de transport (cars rapides et Ndiaga Ndiaye), ils y affichent des photos de chanteurs, marabouts, lutteurs et autres danseurs jusqu'à entraver la visibilité, élément clef de sécurité. Non ! Il faut agir sinon le massacre va continuer. La route tue au Sénégal plus que de raison.

Bientôt deux ans, notre pays a commémoré les 10 ans du naufrage du bateau "Le Diola". Si le Sénégal n'a pas tiré les leçons de négligence, du laxisme et du laisser-aller qui nous avaient conduits à ce drame historique, alors tout est malheureusement perdu. Toujours et encore, les mêmes causes produiront les mêmes effets. ■

DR BARA DIOP
Chercheur en Santé publique
Parcelles Assainies/Dakar

A PROPOS DU LIVRE DU PROFESSEUR SANKHARÉ

Avons-nous réagi en musulmans ?

Je n'ai pas encore lu le livre du Professeur Sanghare. Je ne saurais donc me prononcer sur le fond. Mais, face au tollé suscité par cette parution, je me suis interrogé sur la posture indiquée pour un musulman face à cette situation. Je vous livre ici les éléments constitutifs de ma réflexion. Ils sont constitués de référence à des textes coraniques et de sources prophétiques qui doivent encadrer la vie d'un musulman en toutes circonstances

Le Coran Sourate 41, Versets 34-35 :

"La bonne action et la mauvaise ne sont pas pareilles. Repousse (le mal) par ce qui est meilleur et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais (ce privilège) n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'au possesseur d'une grâce infinie"

J'en déduis que la réaction islamique face à ce que d'aucun qualifie

"d'agression" devrait donc se faire, dans un premier temps, avec la ferme intention de venir en aide au Professeur Sanghare. Considérer, à priori, qu'il se serait trompé par ignorance et lui en apporter les preuves sans invectives ni menaces. Car, selon un Hadith Sahih Muslim, le Prophète Mouhammad (Paix et Saluts sur Lui) a dit :

"L'homme fort n'est pas celui qui se bat bien. L'homme fort est celui qui sait dominer sa rage."

Et cette recommandation prophétique est en conformité avec la Parole de Dieu :

Le Coran, Sourate 16, Verset 125

"Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés"

Dans ce contexte, je crois, très sincèrement, qu'un débat serein sur les postulats posés par le Professeur Sanghare permettrait de rétablir la vérité de l'Islam et de Son Prophète et ce serait, également, une belle occasion de montrer le vrai visage de l'Islam bien compris : une religion du Savoir et du respect de l'autre, une école de savoir-vivre et de savoir-être à nulle autre pareille.

Laissons conclure le Prophète Mouhammad (Paix et Salut sur Lui) : "Tâchez d'acquérir le Savoir, car le rechercher est une preuve d'humilité vis-à-vis d'Allah. Apprendre est une forme de piété. Etudier est une forme de glorification d'Allah. Partir en quête du Savoir est un forme de Jihad".

Enseigner un savoir à quelqu'un qui l'ignore est une charité, le dispenser à sa famille vaut une offrande au nom d'Allah. Cela parce que le Savoir permet de discerner le licite de l'illicite. Il



est la lumière qui éclaire la voie des élus du Paradis. C'est le compagnon dans la solitude, l'ami dans l'exil, l'interlocuteur dans la retraite, le guide dans le bonheur et dans le malheur, l'arme contre les ennemis, la parure qui nous embellit aux yeux des ennemis.

Allah honore les gens qui détiennent le Savoir et les place au rang de chefs dont on suit l'exemple. On se conforme alors à leurs comportements et l'on adopte leurs opinions. Les anges même aiment leur compagnie et les caressent de leurs ailes. L'ensemble de la Création, y compris la matière inerte et les êtres vivants,

les poissons et les animaux marins, les bêtes sauvages et domestiques de la terre, tous implorent l'absolution en faveur des gens qui se consacrent au Savoir.

C'est que le Savoir revivifie les esprits mortifiés par l'ignorance et éclaire de sa lumière les regards aveuglés par les ténèbres. Grâce au Savoir, l'homme atteint le rang des vertueux et les honneurs les plus grands dans ce monde et dans l'autre. La réflexion employée dans l'acquisition du savoir vaut le jeûne et sa pratique vaut la prière nocturne. Le Savoir incite à l'entretien des liens familiaux. Il permet de distinguer le bien du mal. Il sert de guide qui oriente nos actions, celles-ci étant tributaires de notre savoir.

Bienheureux sont ceux à qui le Savoir est inspiré ! Misérables sont ceux qui en sont privés !"

Sallahou Alayhi Wa Sallam...

Écoutons-nous, parlons-nous, nous finirons par nous comprendre... ■

AMADOU TIDIANE WONE

Ecrivain, Ancien Ministre

Ancien Ambassadeur

woneamadoutidiane@gmail.com

Oumar Sankharé, ou la promotion d'un savoir boiteux !

Les lunettes tachetées de Oumar SANKHARE ont déformé sa façon de voir et de lire les écritures saintes. Au lieu de s'en prendre à ses verres qui jouent la médiation entre son iris et les pages des textes sacrés et de les nettoyer, professeur s'attaque aux versets, nie les faits et rejettent en bloc l'originalité de la langue arabe et du langage dont-il dit avoir décelé des imperfections.

Pourtant, Dieu dit avoir mis des milliers d'années à préparer cette langue qui doit contenir le Saint Coran, pour chasser le Sihroul Bayaane (langue et langage magique) si répandu à l'époque dans le monde arabe et instaurer le Hakhoul Bayaane (langue et langage de vérité). Dès lors,

une relecture des concepts de grammair et d'orthographe dont il se dit spécialiste s'impose au professeur Sankharé pour lui montrer et lui prouver l'originalité, la divinité, la sacralité, et l'unicité de la parole de Dieu parvenue à l'humanité par le biais du prophète Mouhammad (Paix et Salut sur Lui) pour venir au chevet d'un monde en détresse.

Professeur, ta pensée est immature et mort-née. Tu es à la recherche de l'œuvre de ta vie, là où le Seigneur en a fini avec l'œuvre de Son Existence.

Professeur tu es descendu bas, très bas, trop bas même, à l'image de la grenouille aux abords de la rive parce que tu t'es servi de savoir de miroir de l'eau appelé Alamoul Bayaan ou l'art

de savoir raconter. Cette image reflétée par l'eau devient toutefois floue si l'eau est agitée. Quant au vrai miroir, professeur, l'image reste intacte tant que la personne qui se dresse devant reste immobile mais la mobilité de cette dernière entraîne forcément l'animation de l'image. Ce vrai miroir est assimilé à l'Alamoul Quran que tu peux traduire comme tu es un adepte de Molière à cette manière providentielle qui est plus que de la récitation mais de la haute science.

Pour finir professeur, le Voyage Nocturne a bel et bien eu lieu ! La délégation était conduite par l'archange Gabriel (Djibril Aleyhi Salam) sur les ailes géantes de son cheval Albourah. Même cette délégation, à

un stade du voyage, a reconnu ses limites, laissant le prophète accomplir le reste. Ce voyage n'a même pas été raconté par Mouhammad (PSL). C'est Dieu dans le Livre Sacré qui retrace ce miracle dans la sourate du même nom "Le voyage nocturne".

Professeur, la raison ne saurait accepter un nouveau-né grimant des escaliers jusqu'au sommet d'un minaret. Mais adviens avec moi que le père de ce même enfant peut bien l'attraper dans ses bras et monter avec lui jusqu'au paroxysme du même minaret. Si l'homme peut le faire pour son prochain, pourquoi ne l'accepterais-tu pas à Celui qui a créé l'homme et son prochain?

Professeur, tu as commis deux erreurs : l'erreur d'être un homme de petite dimension sans le savoir, et celle d'écrire et de parler à la hauteur

de cette dimension croyant avoir posé un jalon. Nul ne doit se mesurer à la dimension du Coran. Et même les géants d'aujourd'hui dans ce domaine très complexe de la religion sont des nains portés sur les épaules d'autres géants, disait un illustre homme de Dieu de ce pays.

Je te conseille donc de demander pardon à Dieu car c'est Lui que tu as blasphémé au lieu de "parcourir" les chefs religieux pour t'excuser. L'Islam n'appartient pas aux foyers religieux mais à Dieu. Et aucun chef religieux n'a le pouvoir d'assurer ton pardon.

Réfléchis un peu professeur, Sankharé, car un esprit simple ne cherche pas loin, il trie dans le registre des réalités vécues ! ■

ADAMA NDIONE

Journaliste

adhamnd@yahoo.fr

MOTS FLÉCHÉS • N°9312FORCE 2)

Ensemble de lignes	Depressées, remuées	Mot de dédain	Dignité du prêtre	Très pénible à endurer	Pour résumer la fin
Marrante	Réagir à la coupure	Prairies	Remplir	Défi de gosse	
▶					
Hareng ...			Distance entre deux choses		
Couverte de neige					
▶				Parler de Provence	
				Facilement	
Pas nés d'hier !			La peur avant l'examen		Renforce (des liens)
Escaladée au Pyla					
▶			Offrir en hommage		
			Changer la couleur		
Appât pour la pêche	Opposé à l'ouest		Sévère et injuste		
	Première femme		Édenté américain		
▶		Entre deux mots		Cours élémentaire	Qui n'éclairent plus
		Étui en métal		Habiter	
Moderne, nouvelle	Portés par Elisabeth II				
	Refuge de soldats			Période des grandes vacances	
▶					
Encombré, engorgé	Mesure de pétrole	Surpasser			
		Indique l'intensité			
▶				Stand de foire	
				À toi	
Ouvre les fenêtres			Encore de		Sorti de fœuf
Divague, déambule			Fin du désordre		Sigle hospitalier
▶			Feuille de propagande		
			Eurocity		Union européenne
Intercalaire					
Céréales très cultivées				Exprime le doute	
▶					
		Pour encaustiquer			

Humour

Oeuf d'autruche

- Un coq rentre au poulailler avec un œuf d'autruche. Il convoque ses poules.
- Mesdames, je ne voudrais pas vous vexer, mais vous voyez ce que produit la concurrence ?

Oiseau migrateur

Savez-vous ce qu'est un oiseau migrateur ?
- C'est un oiseau qui se gratte que d'un côté.

Profession

IN VINO VERITAS -
Qui dit la vérité ?
-Moi, confie un monsieur à un consommateur qui prend un verre à côté de lui, dans un bar, je ne crois que la moitié de ce qu'on me dit.
- Vraiment ! Et quelle est votre profession ?
- Psychanalyste.
- Ah ! Eh bien, moi, c'est tout le contraire : je crois toujours le double de ce que l'on me raconte.
- Quelle est donc votre profession ?
- Inspecteur des impôts.

Envoyez vos blagues à enqueteblogues@yahoo.fr

Numéros Utiles

SÉCURITÉ

Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE

Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Service dépannage & Renseignements : 800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800 10 12

SENELEC

Service Dépannage : 33 867 66 66

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilotage : 33 849 79 07

URGENCES

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HÔPITAUX

Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827 74 68 / 33 825 08 19

CITATIONS

Le but du gouvernement n'est pas de donner le bonheur, mais de donner aux hommes la possibilité de le chercher.

WILLIAM ELLERY CHANNING

Quand l'amour est profond et vrai, il nous donne le courage de tout affronter, de tout braver ?

EVA SÉNÉCAL

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:40
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:45
	• Guéwé : 20:45

SUDOKU N°684

4							2
							6
			5	6	7		4 3
		2		7			
8		3		4			7
3							
	9		6				3
	4	8		9			1
3		7			1		8

MOTS MELÉS • N°601

Briser avec violence

ALIAS	DECRETER	PAILLER	RONDELLE
AUTOMATE	EMERGENT	PINTE	ROUGI
SACQUETTE	EPANCHER	FLANGTON	SALARIAL
BISSE	ESPIONNE	POIRE	SAUTEUSE
BOUGONNE	GRANGE	PORTABLE	TAMPONNE
CABOTAGE	HOTEL	PRETEXTE	TOURMENT
CARBURE	MIGRAINE	PROBANTE	TRANCHEE
CARIE	NORMANDE	PYREX	VIVARIUM
CENTAURE	ONIRISME	PYROMANE	VOICI
CONSULAT	PARLE	REMPORTE	

E	E	E	S	P	I	O	N	N	E	N	O	T	C	N	A	L	P	
N	G	T	R	A	N	C	H	E	E	B	O	U	G	O	N	N	E	O
A	A	E	R	U	A	T	N	E	C	F	T	O	U	R	M	E	N	T
M	T	M	O	B	E	P	D	E	C	R	E	T	E	R	I	O	P	
O	O	E	I	R	P	R	T	E	E	V	I	V	A	R	I	U	M	
R	B	R	O	G	O	M	A	X	H	I	R	A	H	I	P	V	P	B
Y	A	G	R	B	U	L	E	C	E	A	A	O	S	I	A	O	O	A
P	C	E	A	I	U	O	R	L	E	T	M	N	O	R	I	G		
Y	A	N	I	S	C	A	R	I	E	E	T	O	D	L	C	T	U	
R	T	T	N	S	P	I	A	I	L	L	E	R	S	T	E	I	A	E
E	S	O	E	E	C	S	U	F	T	U	A	S	P	E	U	L	B	T
X	C	E	G	N	A	R	G	E	N	N	O	P	M	A	T	A	L	T
S	A	L	A	R	I	A	L	N	O	R	M	A	N	D	E	R	E	E

EGYPTE

Victoire écrasante de Sissi

Les premiers résultats de la présidentielle en Egypte laissent déjà entrevoir la victoire écrasante prédite depuis des mois d'Abdel Fattah al-Sissi, l'ex-chef de l'armée qui a chassé les islamistes du pouvoir, le maréchal recueillant plus de 93% des voix dans 15% des bureaux.

L'élection de l'actuel homme fort de l'Egypte, qui a destitué et fait emprisonner il y a 11 mois l'islamiste Mohamed Morsi, premier président élu démocratiquement en Egypte, ne faisait aucun doute.

Car il jouit d'un véritable culte de la personnalité depuis que le gouvernement intérimaire qu'il a installé procède à une répression féroce et sanglante des partisans de M. Morsi, notamment de la confrérie islamiste des Frères musulmans, et il n'est confronté qu'à un unique et pâle adversaire à la présidentielle, le leader de la gauche Hamdeen Sabbahi.

La participation est la seule inconnue et le seul enjeu de ce scrutin joué d'avance, M. Sissi ayant répété jusqu'à l'obsession des mois durant

qu'il ne souhaitait prendre la tête de l'Egypte que s'il était assuré d'un adoubement populaire massif. Il a dit au cours de sa campagne espérer recueillir les voix d'au moins 45 millions des 53 millions d'électeurs.

Or, mardi soir, la commission électorale, nommée par le gouvernement que M. Sissi dirige de facto, avait décidé de prolonger de 24 heures le scrutin prévu initialement sur deux jours, s'inquiétant d'un taux de participation de seulement 37%. Invoquant la "chaleur" qui aurait dissuadé nombre d'électeurs de se rendre aux urnes, elle a déclenché les critiques et les sarcasmes des organisations de défense des droits de l'Homme, dénonçant une "farce" après avoir souligné l'absence de toute opposition, dont les représentants sont interdits, tués ou emprisonnés depuis la destitution de M. Morsi le 13 juillet 2013.

Trois heures après le début des dépouillements, la télévision d'Etat Nile TV avait recensé 4.215.699 suffrages pour M. Sissi (93,3%), contre

133.548 (2,95%) pour M. Sabbahi, le score de ce dernier étant lui-même inférieur au nombre des bulletins nuls (3,69%). Le tout dans quelque 2.000 bureaux de vote sur les 13.899 que compte le pays (près de 15%).

Même si ces résultats sont tout à fait officiels, toutes les chaînes de télévision avaient dépêché leurs troupes dans les bureaux de vote et en égrenaient les comptages précis au fil des heures.

Dès lundi soir, présentateurs et éditorialistes des médias égyptiens unanimement promoteurs de la véritable Sissi-mania qui s'est emparée de l'Egypte il y a 11 mois, rivalisaient d'imagination pour inciter les gens à aller voter, alternant supplications et menaces, tandis que se multipliaient les rumeurs sur de possibles amendes ou poursuites en justice pour les abstentionnistes.

"Personne hors d'Egypte ou en Occident n'a jamais cru qu'il s'agissait d'une élection libre et juste", a estimé jeudi Shadi Hamid, chercheur au Saban Center américain.



Mais avec la prolongation du scrutin, "le régime apparaît comme incompetent et ne cachant pas son cynisme, ce qui va galvaniser les Frères musulmans qui diront qu'ils dénonçaient cela depuis le début", a-t-il prédit.

La confrérie de M. Morsi - principale cible de la répression qui a fait plus de 1.400 morts, s'est accompagnée de quelque 15.000 arrestations et de centaines de condamnations à mort expéditives - a estimé mercredi que son appel au boycott était "une nouvelle gifle" donnée au pouvoir de Sissi et signait le "certificat de décès du coup d'Etat militaire" du 3 juillet.

Pour le politologue Gamal Abdel Gawad, M. Sissi n'avait "pas besoin de placer la barre si haut en termes de participation, car quand le résultat d'un scrutin ne fait aucun doute, il n'y

a pas grand-chose à faire pour inciter les gens à se déplacer pour voter". De fait, mercredi, plusieurs bureaux de vote visités par l'AFP au Caire étaient déserts.

Hamdeen Sabbahi a fait un temps planer la menace de se retirer de la course mardi soir mais s'est maintenu tout en dénonçant une prolongation du vote "pour manipuler le taux de participation et les résultats".

Dans ce scrutin joué d'avance, M. Sabbahi apparaît cependant de plus en plus comme un faire-valoir au mieux résigné, au pire consentant, tandis que l'opposition islamiste a été rayée de la carte politique et les figures laïques de la révolte de 2011 contre Hosni Moubarak emprisonnées ou poursuivies en justice. ■

AFP

NIGERIA

Nouvelle attaque de Boko Haram dans l'Etat de Borno

À Nigeria, on ne l'a appris que ce jeudi 29 mai, des combattants du groupe islamiste armé Boko Haram ont tué hier trente-cinq personnes dans trois villages du nord-est du pays, dans l'Etat de Borno, proche de la frontière camerounaise. Ce jeudi, le président nigérian Goodluck Jonathan a promis une "guerre totale" contre le groupe islamiste armé.

Des dizaines de membres de Boko Haram juchés sur des véhicules tout-

terrain et des motos ont attaqué les villages de Gumushi, Amuda et Arbokko. Ils ont ouvert le feu sur les habitants et incendié les maisons avec des cocktails Molotov.

Le bilan est pour l'instant de 35 morts mais, selon des civils de Gumushi, il serait bien plus élevé. Ces derniers parlent de 42 morts dans cette seule localité.

Cette annonce intervient alors que le président Goodluck Jonathan s'exprimait à la mi-journée dans le cadre

d'un discours pour le "Democracy Day". La journée rappelle la fin des seize ans de dictature militaire et la date correspond également à l'élection de Jonathan, il y a trois ans.

"Je suis déterminé à protéger notre démocratie en faisant une guerre totale au terrorisme", c'est par ces mots que le président nigérian a marqué ces commémorations.

"Notre cher pays, le Nigeria, se retrouve face à un nouveau défi. C'est une guerre qui nous a été déclarée.

Des éléments extrémistes étrangers qui collaborent avec des citoyens mal orientés tentent de rabaisser notre pays ainsi que notre chère liberté et notre chère démocratie que nous célébrons aujourd'hui. L'acte méprisable de l'enlèvement de nos écolières de Chibok, dans l'Etat du Borno, a attiré l'attention du monde entier sur la brutalité cruelle de ces terroristes qui veulent nous faire tomber dans l'anarchie et balkaniser notre nation. Sans nul doute, ce dont nous sommes témoin au Nigeria aujourd'hui est une menace de la même nature, féroce et tordue, que l'attaque qui a fait tomber les tours jumelles de New York. Nous ne pouvons laisser cela continuer", a déclaré le président du Nigeria, Goodluck Jonathan.

L'armée nigérienne dit intensifier ses

efforts pour faire libérer les 219 adolescentes enlevées il y a plus d'un mois, alors que l'attention internationale est braquée sur la lutte contre la secte Boko Haram depuis plusieurs semaines.

Mais dans le pays, les critiques de Jonathan restent nombreux. Ainsi, pour Jason Mosley, chercheur au Centre d'études africaines de l'Université d'Oxford, "le gouvernement Jonathan a commis l'erreur de gérer la menace comme un problème national pendant près de dix ans, parce que le PDP, au pouvoir, ne souhaite pas d'intervention extérieure, mais la stratégie a largement échoué", a-t-il déclaré. ■

REUTERS



MALI

Moussa Mara promet d'autres mesures de "redressement"

À Mali, la démission du ministre de la Défense, Soumeïlou Boubeye Maïga, est une conséquence de la débâcle de l'armée malienne à Kidal, la semaine dernière. Une mesure de "redressement" nécessaire, selon le Premier ministre Moussa Mara qui en promet d'autres, sans donner de détails.

Aucune arrestation n'a eu lieu au sein de l'armée, assure Moussa Mara, mais des enquêtes sont en cours et d'autres "mesures de redressement" -

comprendre "sanctions" - seront prises dans les semaines à venir. Le Premier ministre affirme en tous cas ne pas craindre pour son propre poste.

Une partie de l'opposition malienne demande pourtant son départ : "Le Premier ministre Moussa Mara, en se rendant à Kidal s'est entêté, il doit purement et simplement démissionner."

La presse malienne rapporte la réponse du chef du gouvernement : "Je n'ai pas l'intention de démission-

ner. Je ne démissionnerai pas et, en allant à Kidal, j'allais en territoire malien."

Ce dernier bénéficie toujours, en effet, de la confiance du président IBK et partage avec lui cette priorité : aujourd'hui, c'est l'ouverture des négociations avec les groupes rebelles. Le négociateur malien, Modibo Keita, se rend justement à Ouagadougou, ce jeudi 29 mai, pour parler avec les représentants des groupes rebelles. Objectif : la libéra-

tion des soldats maliens toujours retenus prisonniers, et le retour de l'administration dans les zones contrôlées par les rebelles depuis la semaine dernière. Des "mesures de confiance", dit le Premier ministre, nécessaires avant d'ouvrir des négociations.

"Je vais à Ouagadougou pour une [...] prise de contact avec mes frères maliens. Je vais leur porter le message de paix du président Ibrahim Boubacar Keïta", a déclaré à RFI le médiateur avant son départ.

Les pourparlers devront se dérouler au Mali, mais pas nécessairement à Bamako. "L'Etat est prêt à aller partout sur notre territoire", affirme encore Moussa Mara, qui l'a même déjà démontré, en personne et avec fracas. ■

RFI

FOOT - CAN 2015

Augustin Senghor invite les Lions à matérialiser leur engagement

Les Lions ont récemment fait preuve d'une "motivation" et d'un "engagement", a reconnu le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, qui les invite à matérialiser cela sur le terrain.

“L'engagement et la motivation sont vraiment présents. Maintenant, on attend de les voir mettre tout cela en pratique, sur une aire de jeu”, a-t-il dit à l'APS. “Si on peut avoir des regrets sur le contenu et les occasions sénégalaises, lors du match joué contre le vice-champion d'Afrique (le Burkina Faso) à Ouagadougou, on doit toutefois admettre que c'est un bon résultat, sur le terrain de l'adversaire”, a analysé M. Senghor.

Selon lui, les Lions ont fait preuve d'“une grande envie” lors du match amical joué la semaine dernière contre les Etalons du Burkina Faso (1-1).

L'équipe nationale du Sénégal a ensuite battu celle du Kosovo, 3-1, dans la même semaine.

“Seule la victoire a manqué, et contre un tel adversaire qui jouait à domicile, on peut avoir un sentiment de satisfaction”, a expliqué le président de la FSF, en parlant du match joué contre le Burkina Faso.



“On attend encore de voir cette équipe sénégalaise confirmer son immense potentiel”, a-t-il souligné.

La victoire acquise du Sénégal sur le Kosovo, avec la titularisation de Baye Oumar Niassé et Diafra Sakho, “confirme que ce n'est pas la qualité qui manque, même si on attend que cette équipe confirme tout le bien que les observateurs attendent d'elle, dès les prochaines éliminatoires”, a ajouté Augustin Senghor.

“Les joueurs se sont donné rendez-vous pour septembre, et on espère qu'ils reviendront avec la rage de vaincre, pour démarrer par la meilleure des manières les éliminatoires de la CAN” 2015, a-t-il encore dit. ■ (APS)

REVUE TOUT TERRAIN

PSG

Une piste italienne pour Pastore

Avec l'encadrement de sa masse salariale imposée par l'UEFA dans le cadre du fair-play financier, le Paris Saint-Germain devra se séparer de certains éléments sur le marché des transferts cet été. Parmi ceux-ci, Javier Pastore (24 ans, 29 matchs et 1 but en Ligue 1 cette saison) devrait selon toute vraisemblance s'en aller. Selon les informations de Sky Italia, le milieu de terrain argentin aurait d'ailleurs été proposé à la Lazio Rome. Reste à savoir si El Flaco sera emballé à l'idée de quitter le PSG pour un club qui ne disputera aucune Coupe européenne la saison prochaine...

...Lavezzi comme monnaie d'échange ?

L'avenir d'Ezequiel Lavezzi (29 ans, 32 matchs et 9 buts en Ligue 1 cette saison) au PSG est incertain. La semaine passée, la presse anglaise annonçait un intérêt de Chelsea pour l'attaquant argentin. Ce jeudi, The Mirror affirme de nouveau que les Blues sont intéressés et précise que les Parisiens pourraient se servir de lui comme monnaie d'échange (en plus d'une somme d'argent conséquente) pour convaincre les Blues de laisser partir Eden Hazard.

ARSENAL

Sagna annonce son départ

Comme pressenti depuis quelques semaines, Bacary Sagna (31 ans, 35 matchs et 1 but en Premier League

cette saison) va bel et bien quitter Arsenal. Annoncé du côté de Manchester City, le latéral droit n'a pas dévoilé le nom de son prochain club qu'il choisira avant le début de la Coupe du monde. “Ce n'est plus un secret, je vais quitter Arsenal, c'est sûr. Ils (les dirigeants) ont essayé de faire des efforts, mais les discussions ne sont pas allées dans le sens où je le souhaitais, a indiqué l'international français ce jeudi à L'Equipe. Il n'y a pas de sortie idéale, mais c'était un peu un rêve de terminer comme ça, à Wembley, avec la Coupe. C'était un symbole, quelque chose de magique. Il y a énormément d'appels, beaucoup de spéculations. Franchement, ça donne des maux de tête. Je vais régler ça avant le début de la Coupe du Monde.”

...Eto'o aurait envoyé son CV

En fin de contrat, Samuel Eto'o (33 ans, 21 matchs et 9 buts en Premier League cette saison) ne devrait pas rester à Chelsea au vu de ses récentes déclarations à l'égard de José Mourinho. Selon le Mirror, l'attaquant camerounais aurait proposé ses services à Arsenal. Si les Gunners seraient sa priorité, la réciproque n'est sans doute pas vraie. Mais accueillir un attaquant de cette expérience sans avoir à déboursé d'indemnité de transfert pourrait faire réfléchir Arsène Wenger.

MILAN

Inzaghi fait une mise au point



Filippo Inzaghi est annoncé depuis cette semaine comme le successeur de Clarence Seedorf sur le banc du Milan AC. L'ancien attaquant a toutefois tenu à calmer les ardeurs de la presse italienne. “Je voudrais souligner que je suis l'entraîneur de la Primavera et que je le serai jusqu'en juin 2016 et je n'ai pas eu d'autre communication à ce sujet, a-t-il assuré dans des propos rapportés par Sport 24. Je suis un employé du club et évidemment si on me demande d'occuper un autre rôle, je serai content. Si ce n'est pas le cas, je continuerais à faire le job qui est le mien actuellement. (...) Ce que j'ai lu a été très émouvant pour moi. Ce club c'est ma vie, mon histoire. (...) J'ai arrêté de jouer pour ce club et tout ce qu'ils me demanderont, je le ferai.”

SEVILLE

Mbia pourrait signer définitivement

Prêté par les Queens Park Rangers cette saison, le milieu de terrain Stéphane Mbia (28 ans, 19 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) pourrait rester au FC Séville la saison prochaine. “Les dirigeants m'ont fait une proposition de contrat. Le Séville FC est un très bon

club, et ma famille se plaît beaucoup dans cette ville”, a confié l'international camerounais, actuellement avec sa sélection pour préparer la Coupe du monde. Alors que son contrat avec le club londonien arrive à son terme, l'ancien Marseillais a toutefois précisé qu'un retour en Angleterre ne serait pas non plus pour lui déplaire.

REAL

Di Maria parle de son avenir

Déjà l'été dernier, Angel Di Maria (26 ans, 34 matchs et 4 buts en Liga cette saison) avait été annoncé sur le départ. Alors que les rumeurs refléussent, le milieu de terrain du Real Madrid a évoqué son avenir. “Beaucoup de choses ont été dites. C'était difficile, mais je suis resté calme, je savais que je voulais continuer à Madrid. J'ai pris la bonne décision, je suis champion d'Europe”, a-t-il confié à Marca. “Maintenant, je pense juste à la Coupe du monde. Nous allons voir ce qu'il se passe avec Madrid, s'ils veulent continuer. Je sais qu'il y a des offres et des clubs intéressés. Ce sont des équipes qui peuvent payer ce que demandera Madrid. Mais je suis très calme, je pense juste au Mondial. Si je dois rester, je resterai”, a précisé Di Maria. A Madrid depuis quatre ans, l'international argentin est sous contrat jusqu'en 2018.

...Une offre de 74 M€ pour Agüero ?

Ce n'est un secret pour personne, le Real Madrid apprécie depuis plusieurs années l'attaquant argentin Sergio Agüero (25 ans, 23 matchs et 17 buts en Premier League cette saison). Selon le Daily Star, les Merengues ont abandonné l'idée de recruter Luis Suarez, bien parti pour rester à Liverpool, et auraient décidé de jeter leur dévolu sur le buteur de Manchester City. Le tabloïd anglais évoque une offre de 74 millions d'euros pour tenter de convaincre des Citizens qui n'ont pour le moment pas l'intention de lâcher leur star offensive.

ATLETICO

Turan plait au Barça

Le milieu de terrain offensif de l'Atletico Madrid, Arda Turan (27 ans, 30 matchs et 3 buts en Liga cette saison) serait en bonne position sur les tablettes du FC Barcelone pour renforcer son attaque cet été, selon le journal catalan Sport. L'international turc aurait déjà été approché par les dirigeants blaugrana. A Madrid depuis trois ans et sous contrat jusqu'en 2017, Turan dispose d'une clause libératoire de 41 millions d'euros.

...Soldado pour remplacer D. Costa ?

L'attaquant Diego Costa devrait quitter l'Atletico Madrid cet été. Du coup, les Colchoneros s'activent pour lui trouver un remplaçant. Selon le quotidien espagnol Marca, la priorité du champion d'Espagne se nomme Roberto Soldado (29 ans, 28 matchs et 6 buts en Premier League cette saison). Pas très convaincant pour sa première saison en Angleterre sous les couleurs de Tottenham, l'international espagnol ne serait pas contre un retour au pays. Les Spurs réclameraient cependant au moins 30 millions d'euros pour laisser partir leur joueur. Une somme que l'Atletico ne pourra sans doute pas déboursé avant d'avoir vendu.

FOOT

La Gambie appelle la CAF à revenir sur sa décision

La Fédération gambienne de football (GFA) a appelé la Confédération africaine de football (CAF) à revenir sur la suspension de deux ans qui lui a été infligée récemment et qui interdit de toutes compétitions internationales sa sélection et ses clubs, a déclaré Mustapha Kebbeh, son président, dans un entretien avec la BBC.



le président de la GFA a plaidé l'erreur administrative. “C'était une erreur administrative, nous avons écrit à la CAF pour lui demander de revenir sur sa décision”, a indiqué le président de la GFA au sujet de la suspension prononcée par le Comité exécutif de la CAF en début mai. La Gambie, qui refuse de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport ou demander la grâce de la CAF en plaidant coupable, est sûre que l'instance dirigeante du football africain comprendrait sa démarche, a insisté le président de la GFA. “Nous allons leur montrer toutes les preuves qu'il n'y avait pas une intention délibérée de notre fédération de frauder”, a indiqué le président Kebbeh, souhaitant qu'avec ces preuves, la CAF accepterait les explications et reviendrait sur sa position. ■

(APS)

LUTTE – ZOOM SUR MALICK NIANG

Un sosie de Yékini au parcours sans faute

Ce dimanche, Malick Niang fera face à Ama Baldé pour le 11e combat de sa carrière. Après 10 victoires éclatantes, l'ancien poulain de Yékini devra prouver tout le bien qu'on dit de lui en disposant d'Ama Baldé, un lutteur coriace et très populaire. *EnQuête* fait un petit zoom sur le géant de Yoff.

— KHADY FAYE

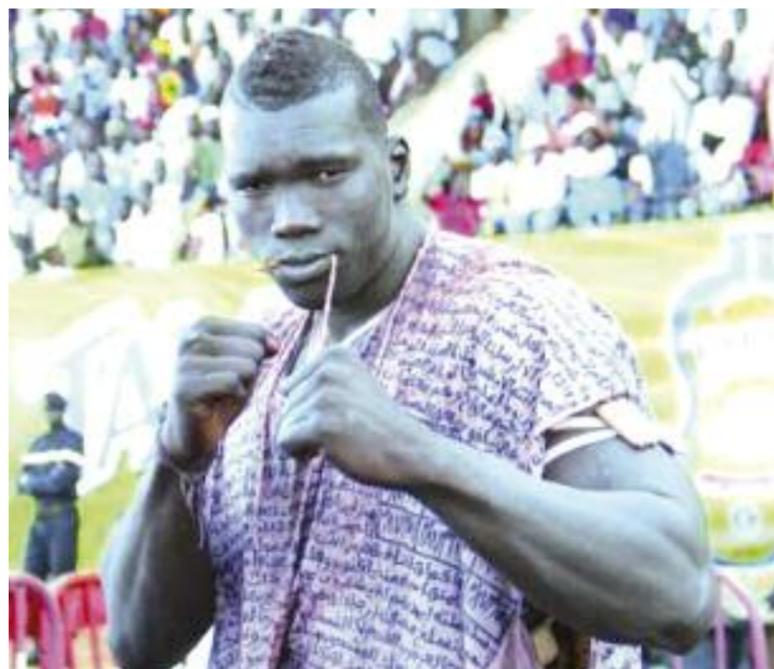
C'est parce qu'il voulait coûte que coûte ressembler à son idole Yékini que Malick Niang est devenu lutteur. Ce géant, qui culmine à près de 2 mètres, a ainsi quitté sa localité, snobant toutes les écuries des environs, pour aller apprendre les rudiments de la lutte auprès de son idole. Comme il a eu à l'expliquer un jour : "Mes débuts étaient difficiles. Il m'arrivait de ne pas avoir le transport pour rentrer à Yoff, et ce sont des lutteurs comme Bismi Ndoye qui me dépannaient.

N'empêche que je tenais bon et continuais à nourrir ce rêve de devenir un grand lutteur". C'est ainsi qu'il a effectué une entrée fracassante dans la lutte, lors du championnat de lutte avec frappe organisé par Gaston Mbengue en 2010. Il avait remporté le tournoi haut la main. Commencant à se faire un nom, il a enchaîné les victoires, par des uppercuts foudroyants.

Mais le déclin est sans doute venu de ce combat contre Khadim Ndiaye 2 de l'écurie Thiaroye, en 2012. C'est à la suite de la polémique née de ce combat victorieux qu'il a quitté

l'écurie Ndakaaru. En 2013, il devint le porte étendard de sa localité de Yoff. Son premier combat, sous ses nouvelles couleurs, il l'a disputé face à Sa Thiès, le petit frère de Balla Gaye 2, dans ce que la presse avait appelé le combat des invincibles. Les deux protagonistes totalisaient alors 9 victoires d'affilée, sans défaite. Malick Niang n'était pas le favori de ce combat, mais à la surprise générale, il avait terrassé son adversaire en moins d'une minute. Cette victoire le propulsa dans l'antichambre des ténors.

Ce dimanche face à Ama Baldé, il



joue son ticket d'entrée dans la cour des grands. Un duel qui n'empêche pas le "géant" de Yoff de dormir. Il affiche une confiance à la limite même insolente, en taxant son adversaire de "danseur hors pair".

Malick Niang part favori dans ce combat face à Ama Baldé, au vu de

son palmarès, mais aussi de ses aptitudes physiques. Très rapide et doté de bons réflexes acquis grâce à sa formation en garde rapprochée, Malick se donne tous les moyens pour réussir ce duel. En cas de victoire, il pourrait aisément se frotter aux Gouye-Gui, Zoss ou Papa Sow. ■

FOOT - LES RECONVERSIONS INÉDITES

Baye Touré, adjoint d'imam

À l'approche de la Coupe du monde 2014, *EnQuête* lance une série de papiers sur ces anciens footballeurs qui ont définitivement quitté les aires de jeu et "boycotté" les stades. Aujourd'hui, nous nous intéressons à Pape Ousmane Touré, plus connu sous le nom de Baye Touré. Après avoir empilé les buts en clubs et en sélection, cet ancien attaquant de la Linguère de Saint-Louis et du Jaraaf de Dakar s'est reconverti "Naa'ib" de la mosquée de Liberté 1, à Dakar.



— ADAMA COLY

Ces anciens footballeurs qui ont définitivement tourné le dos au foot, Ndofo Fall les connaît par cœur. "Il y a Baye Touré, vous pouvez facilement le retrouver à la mosquée de Liberté 1", nous a indiqué cet ancien international sénégalais. Nous sommes allés à sa rencontre vers 15 heures, un lundi.

"Bonjour, nous demandons Baye Touré", nous sommes-nous adressés à un monsieur du nom de Dramé.

"Imam Touré ? Laissez-moi finir mon déjeuner puis je vous conduis chez lui, il habite juste à côté", dit-il. Finalement, c'est chez un de ses amis que nous avons trouvé l'homme. Assis sagement sur une chaise vêtue d'un boubou beige, un bonnet blanc sur la tête. Après les salamalecs, il décline sa vie actuelle. "Je suis Naa'ib, c'est-à-dire celui qui vient après l'imam. Quand l'imam n'est pas là, c'est le Naa'ib qui le remplace, comme actuellement où l'imam est parti à Fez (Maroc)", précise-t-il.

Titulaire du Duel II

Qui aurait cru à cette reconversion ? Un ancien footballeur s'écarter des terrains ! Surtout quand il s'agit de Baye Touré. Considéré comme l'un des meilleurs attaquants de sa génération, Pape Ousmane Touré, à l'état-civil, a ébloui de son talent les amoureux de foot de la fin des années 60 aux années 70. Ancien pensionnaire des petites catégories (cadet puis junior) de l'Avenir de Saint-Louis, Baye Toué a été, avec les Badou Gaye, Babacar Ba, Bamba Sano, l'un des principaux artisans qui ont offert à la Linguère de Saint-Louis sa première Coupe du Sénégal en 1971. "C'est l'un des plus beaux souvenirs de ma carrière, avoue cet ancien international à la vingtaine de sélections chez les Lions. J'ai marqué le deuxième but de la victoire (3-0) contre le Jaraaf des Matar Niang, Louis Camara, Bamba Diarra... Il furent tous des internationaux et avaient joué toute une saison sans défaite. Il y a aussi cette victoire (3-1) à Dakar en 1975 sur la grande équipe du Zaïre (actuel RD Congo), championne d'Afrique et mondialiste un an plus tôt (1974). Après, on était allés se qualifier à Kinshasa".

Après avoir fait vibrer la "Vieille ville" pendant trois ans, l'ancien élève de l'école primaire Neuville migre vers la capitale. "Après le bac (littéraire,

mention : Assez bien), j'ai été orienté au département d'histoire de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) en 1972. J'ai ainsi rejoint le Jaraaf", raconte ce titulaire du Duel II en Histoire. Le natif de Saint-Louis en 1950 et ancien du lycée Charles de Gaulle y étoffe son palmarès avec trois titres de champion du Sénégal (1975, 1976, 1977) et deux Coupes nationales (1973 et 1975). "S'il n'a pas été le grand attaquant qu'on attendait, c'est parce qu'il n'était pas égoïste. Il mettait son talent au service du collectif. Il avait une frappe lourde", se souvient le journaliste Laye Diaw. L'homme reconverti en "Naa'ib" allia parfaitement sports et études. "C'est parce que nous étions bien encadrés à l'époque", explique-il. Ce qui lui offre un poste d'agent du contentieux à la direction de la Société immobilière du Cap-Vert (Sicap) de 1976 à 1992 avant qu'il ne monte son GIE soustraitant de l'Onas (Office national de l'assainissement).

Des terrains à la mosquée

Intelligent, rusé, les qualificatifs ne manquent pas pour parler de Baye Touré. Avec un tel talent, l'homme aurait pu transmettre son savoir aux jeunes ou inspirer nos attaquants de Ligue 1, après sa retraite en 1980. "De 1981 à 83, j'ai essayé d'entraîner Dom Yaye Cissé, actuel Jappo, une équipe de 'navétanes' (championnat populaire) où il y avait Mamour Cissé, mais j'ai trouvé que ce n'était pas facile", dit-il. Depuis, cet ancien joueur, qui n'a évolué que comme avant-centre dans toute sa carrière, a quitté définitivement les aires de jeu. "C'est peut-être le destin. Je ne me sentais plus dans ma peau. Mais surtout, je ne me sentais pas bien dans ce milieu, ce n'est plus sain comme avant. Quand j'entends des gens de même club se chamail-

ler... on voit ce qui se passe actuellement à la Jeanne d'Arc et au Jaraaf... Les gens ne servent plus le football, c'est celui-ci qui les sert. C'est un milieu aujourd'hui où je ne trouve plus ma place ; c'est peut-être parce que je ne suis pas éduqué ainsi", explique-il. Dégoûté par l'évolution actuelle de la discipline, il a "préféré aller voir ailleurs et s'est réinvesti dans la mosquée". Pas si étonnant que ça, parce que l'homme était déjà "très discipliné et très pieux", informe Laye Diaw. "À la longue, je me suis senti très éloigné. J'ai préféré arrêter définitivement", souligne-t-il, et même arrêter d'aller au stade suivre un match de foot "depuis l'élimination du Sénégal en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) 1992 à Dakar (par le Cameroun 0-1)". "Depuis lors, je n'ai plus remis les pieds au stade, je ne regarde les matches qu'à la télé", affirme celui qui se dit influencé par son cousin Daouda Diawara, ancien joueur de la Saint-Louisienne dans les années 1960. "À l'époque, on jouait par amour, pour nos supporters et nos parents", rappelle-t-il. Aujourd'hui, il se sent mieux comme imam adjoint de la mosquée de Liberté 1 à Dakar, un poste qu'il occupe depuis une dizaine d'années. "Ça me décomprime de me consacrer à Dieu, savourez-t-il. Parce que, dans notre société actuelle, on peut déraiper pour un rien." Mais ce retour à Dieu ne le déconnecte pas de ce qui le passionne : "Malgré ce retrait, c'est le foot seulement qui me retient devant la télé, à part le journal. Mais à certaines heures, je ne peux regarder le direct. Je privilégie la prière et j'ai l'occasion de voir les rediffusions des matches." Avec le décalage horaire avec le Brésil, l'imam ratera certains matches, surtout ceux qui se joueront un peu tard lors de ce Mondial 2014. ■